

Le Général-Major Chanegriha en visite officielle en Russie à partir de mardi



Le Général-Major Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire par Intérim, effectuera à partir d'hier mardi et ce jusqu'au 25 juin, une visite officielle en Fédération de Russie où il prendra part aux festivités célébrant le 75^e anniversaire de la victoire à la Grande guerre pa-

triotique de 1941-1945, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Sur invitation de Monsieur le Général d'Armée Choïgou Sergueï Koujouguévitch, ministre de la Défense de la Fédération de Russie, Monsieur le Général-Major Chanegriha Saïd, Chef d'Etat-Major de l'Armée

Nationale Populaire par Intérim, entame à partir d'hier mardi 23 juin 2020, une visite officielle à Moscou, pour prendre part aux activités officielles de célébration du 75^e anniversaire de la victoire à la Grande guerre patriotique de 1941-1945», précise le communiqué. Lire en page 2

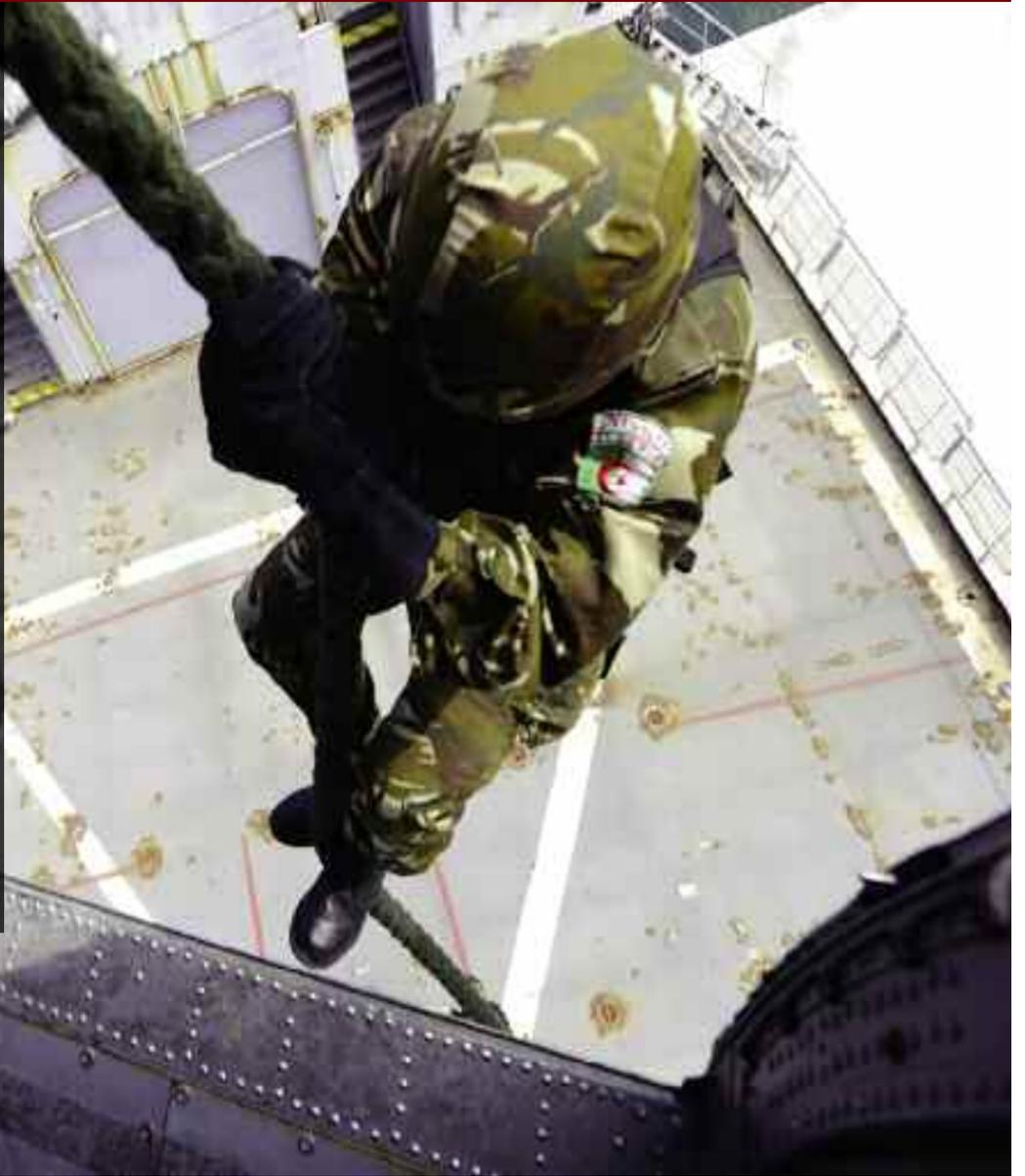
Quotidien d'information indépendant - n° 6793 – Mercredi 24 juin 2020 - Prix : 10 DA

Le projet de base militaire du Maroc

L'Algérie ne restera pas les bras croisés

L'information donnée par les médias marocains puis largement reprise, avait été révélée il y a à peu près un mois : le chef de l'exécutif marocain a signé un décret paru dans le journal officiel du royaume chérifien, autorisant la construction sur un terrain d'une superficie de 23 hectares, au profit des Forces armées royales, d'une base militaire dans la province de Jérada, tout près de la frontière avec l'Algérie.

Lire en page 3



© Photo : D.R

Produits agricoles et transformation

Pour un partage équitable des ressources

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Cherif Omari, a appelé lundi à partir d'Oum El-Bouaghi les investisseurs à s'engager dans la transformation des produits agricoles tout en leur assurant le soutien de son département. «Tous les investisseurs désireux se lancer dans l'activité de transformation des produits agricoles bénéficieront de l'accompagnement et du suivi de notre département», tel est, semble-t-il, le mot d'ordre du représentant du gouvernement.



Lire en page 4

Pour éviter de subir les effets d'une deuxième vague épidémique

L'Opep mesure la réponse de ses actions aux changements du marché mondial

Les finances mondiales font face, aujourd'hui, à la pire crise économique de leur histoire, provoquée par la pandémie du nouveau coronavirus qui a démontré la vulnérabilité de l'économie mondiale qui entre actuellement, dans une phase de prudence par crainte d'une deuxième vague épidémique.

Lire en page 2



Air Algérie

Début de revalidation de 600.000 billets d'avion annulés

Suite à la réouverture de ses agences commerciales, la compagnie aérienne Air Algérie a entamé une opération de revalidation de 600.000 billets d'avion non consommés, du fait de la suspension du trafic aérien en mi-mars dernier, en raison de la propagation de la pandémie coronavirus. Lire en page 4

Réduction à un an l'examen du projet de loi de règlement budgétaire

Raouya approuve la proposition

Lors de la présentation, la semaine dernière, de son rapport devant les membres de la Commission des finances de l'Assemblée populaire nationale (APN) avait relevé les dysfonctionnements et les failles contenus dans le projet de loi de règlement budgétaire pour 2017, avant de présenter ses recommandations que ladite commission défend. Lire en page 2



constitution

Des propositions très positives et constructives

Le membre du comité d'experts chargé de la rédaction de la mouture du projet de révision de la Constitution, le professeur Bachir Yelles Chaouche a qualifié, lundi à Oran, les propositions émises sur cette mouture de «très positives et constructives».

laghouat

Le projet de la STEP d'Aflou sera confié à une entreprise publique

Le projet d'achèvement des travaux de la station de traitement et d'épuration des eaux usées (STEP) de la commune d'Aflou sera confié à une entreprise publique, a annoncé lundi à Laghouat le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki.

chlef

Culture de l'arganier, une expérience pilote pour développer la filière en Algérie

Une expérience pilote pour la culture de l'arganier a été lancée par un investisseur privé de la région «Echott», dans la commune El Karimia (à l'Est de Chlef), dans une perspective de valorisation et de développement de cette filière dans le nord algérien.



Pour éviter de subir les effets d'une deuxième vague épidémique

L'Opep mesure la réponse de ses actions aux changements du marché mondial

Les finances mondiales font face, aujourd'hui, à la pire crise économique de leur histoire, provoquée par la crise sanitaire du nouveau coronavirus qui a démontré la vulnérabilité de l'économie mondiale qui entre actuellement, dans une phase de prudence par peur d'une deuxième vague épidémique.

L'impact financier engendré par cette multi-crise s'est fait ressentir, notamment, chez les pays dont le budget dépend principalement des revenus du pétrole, à l'instar de la plupart des pays producteurs du pétrole membres de l'Opep qui ont dû céder leur brut à des niveaux bas, tant sur le prix de vente que sur le volume de production. L'accord Opep+ conclu le 12 avril dernier est intervenu dans une conjoncture exceptionnelle, contraignant les pays membres du cartel et leurs alliés à adopter une nouvelle stratégie pour enrayer la chute drastique des cours du pétrole, en retranchant 10 mbj pour une première phase (mai et juin) avant de reconduire cet accord jusqu'à la fin du mois de juillet. Cette décision a été jugée « historique » par les petits pays producteurs qui espèrent la reprise de la demande avec le retour progressif des activités économiques stratégiques mondiale et surtout la réouverture des frontières, tandis que les deux poids lourds de la production pétrolière, la Russie et l'Arabie saoudite, à l'origine de l'aggravation de la situation suite à leur querelle de leadership sur le marché pétrolier, estiment que le prolongement de la limitation du seuil de production n'est plus utile, actuellement. Ainsi, en a décidé lors de la dernière réunion Opep+ d'arrêter les coupes de production la fin du mois de juin en cours, profitant ainsi de l'envolée des prix du pétrole ces deux dernières semaines favorisée par la relance timide de la demande et l'orthodoxie des pays de l'Opep qui ont affirmé de poursuivre leur baisse un mois de plus, avec plus de rigueur et d'implication de la part des « mauvais élèves », à savoir le Nigeria et l'Irak. Se conformer aux décisions de



■ Le prolongement de la limitation du seuil de production n'est plus utile, actuellement. (Photo : D.R)

la Déclaration de coopération des 24 pays signataires est une « nécessité » pour redresser les cours du pétrole

et aider à absorber le surplus de l'offre de brut, tout en prenant en compte le retour éventuel de la Libye sur le

marché de la production pétrolière.

La crainte d'une deuxième vague épidémique menace la reprise du marché pétrolier

Malgré la conjoncture instable du marché pétrolier, l'Algérie a réitéré son engagement à respecter la mise en œuvre dudit accord et par conséquent, relancer ses investissements à l'étranger. Le défi est de taille pour les pays producteurs du pétrole dont les finances sont toujours pénalisées par l'incertitude de la crise sanitaire, préoccupant principalement les investisseurs qui craignent le déclenchement d'une deuxième vague de contamination à la Covid-19.

Pour faire face à cette éventualité, l'Algérie et les autres pays de l'Opep ne devraient pas reposer leur stratégie sur l'anticipation d'une reprise rapide de l'activité économique, en ignorant la résurgence d'une deuxième vague de l'épidémie qui a eu un grave impact sur le marché du travail. Ces pays seront obligés de soutenir mutuellement le marché pétrolier, le temps de trouver une alternative financière à leur situation économique. Depuis le début de la crise pétrolière, les pays membres de l'Opep se réunissent régulièrement afin d'évaluer l'évolution du marché pétrolier en interne et en externe. Lors d'une rencontre par visioconférence avant-hier, le secrétaire général de l'OPEP, Mohammad Sanusi Barkindo, évoqué «l'importance de la coopération énergétique mondiale pour favoriser la stabilité durable du mar-

Réduction à un an l'examen du projet de loi de règlement budgétaire : Raouya approuve la proposition

■ Lors de la présentation, la semaine dernière, de son rapport devant les membres de la commission des finances de l'Assemblée populaire nationale (APN), celle-ci avait relevé des dysfonctionnements et des failles contenus dans le projet de loi de règlement budgétaire pour 2017, avant de présenter ses recommandations que ladite commission défend. Elle a insisté sur « la stricte application des recommandations à même de remédier aux lacunes liées notamment à la gestion et l'exécution du budget. De leur côté, les députés qui débattent depuis quelques jours le projet de loi de règlement budgétaire 2017, ont plaidé pour la réduction de « la durée de l'examen du projet de loi du règlement budgétaire à une seule année au lieu de trois ans afin de pouvoir pallier rapidement les lacunes dans le cadre de la consécration des principes de transparence dans le contrôle du denier public et de la bonne gouvernance ».

En réponse à cette proposition, le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a affirmé lors d'une plénière des questions orales à l'APN que « les services du ministère des Finances s'emploient à la prise en charge de la demande de réduction de la durée de présentation et d'examen du projet de loi de règlement budgétaire dans le cadre d'une approche globale de réforme budgétaire, comptable et fiscale ». En plus de la prise en compte de cette doléance, le premier argentier du pays a mis l'accent sur la nécessité « d'œuvrer rigoureusement à pallier les insuffisances relevées par la Cour des comptes en matière de gestion du budget de l'Etat, et de veiller à répondre à ses recommandations et celles de la commission des finances lors des années précédentes en termes d'utilisation des ressources budgétaires, l'évaluation des programmes et le suivi de leur exécution ». Pour, par ailleurs, répondre à la proposition des députés, le ministre a rappelé que « la réduction de la durée de présentation du projet de loi de règlement budgétaire, que le retour à la référence N-3 est édicté par les dispositions de la loi 84-17 relative aux lois de finances, toujours en vigueur », affirmant que son application « se fera progressivement par le retour à l'exercice financier concerné N-2 puis N-3 à compter de 2023, et ce suivant les réformes en cours et conformément aux dispositions de la loi organique 18-15 relative aux lois de finances ».

Plusieurs autres points ont été débattus lors de cette séance, abordant, notamment, l'urgence de « la modernisation du secteur qui porte essentiellement sur la consécration de davantage de transparence et de contrôle interne de l'exécution des dépenses publiques, ainsi que de la présentation des informations dans les délais acceptables afin d'améliorer la gouvernance des finances publiques, et ce à la faveur d'un système d'information intégré de gestion du budget ». Rappelons, en outre, que ladite commission avait, également, plaidé la semaine dernière pour l'octroi du droit judiciaire à la Cour des comptes, en plus de son droit constitutionnel.

Samira Takharboucht

REPÈRE

Le Général-major Chanegriha en visite officielle en Russie depuis hier

Le Général-Major Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire par Intérim, effectue depuis mardi et ce jusqu'au 25 juin une visite officielle en Fédération de Russie où il prendra part aux festivités célébrant le 75^e anniversaire de la victoire à la grande guerre patriotique de 1941-1945, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). « Sur invitation du Général d'Armée Choïgou Sergueï Koujouguévitch, ministre de la Défense de la Fédération de Russie, le Général-major Chanegriha Saïd, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire par Intérim, entame depuis hier 23 juin 2020, une visite officielle à Moscou, pour prendre part aux activités officielles de la célébration du 75^e anniversaire de la victoire à la grande guerre patriotique de 1941-1945 », précise le communiqué. Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens d'amitié et de coopération entre l'Armée Nationale Populaire et les Forces Armées de la Fédération de Russie, sera une opportunité pour les deux parties pour examiner les questions d'intérêt commun, conclut le communiqué du MDN.

ché pétrolier», invitant, à l'occasion le Brésil « à adhérer à la Déclaration de coopération (DOC) et à la Charte de coopération à plus long terme », selon un communiqué publié sur le site web de l'Opep. Il a insisté sur la nécessité de se conformer à « cette action décisive de l'OPEP+, associée à des ajustements volontaires et non volontaires supplémentaires par d'autres producteurs mondiaux, contribuera à rétablir l'équilibre sur le marché », soulignant, toutefois, l'impératif « de rester vigilant ». Le sg de l'Opep est revenu, également, avec les pays membres de l'organisation et leurs alliés sur « les exploits et réalisations de l'Opep durant les dernières six années écoulées et sur l'Opep+ créée il y a quatre ans.

Les participants à cette rencontre par visioconférence animée hier, se sont penchés sur les contributions de cette organisation à l'économie mondiale et ses avancées pour promouvoir le secteur énergétique et matières premières indispensables pour le développement économique.

Samira Takharboucht

Voir sur Internet www.lnr-dz.com

Le projet de base militaire du Maroc

L'Algérie ne restera pas les bras croisés

L'information donnée par les médias marocains puis largement reprise, avait été révélée il y a à peu près un mois : le chef de l'exécutif marocain a signé un décret paru dans le journal officiel du royaume chérifien, autorisant la construction sur un terrain d'une superficie de 23 hectares, au profit des Forces armées royales, d'une base militaire dans la province de Jérada, tout près de la frontière avec l'Algérie.



■ Le Maroc compte construire cette base militaire d'écoute avec l'aide des Etats-Unis et d'Israël. (Photo : D.R)

Plus précisément, il s'agit d'un lot de terrain relevant du régime forestier, situé dans la forêt de Ben Ali, dans la région de Laâouinate qui relève de la commune de Jérada, qui doit être transféré au domaine privé de l'État en vue de la construction de cette base militaire. Les mêmes médias avaient indiqué que la construction de la nouvelle base militaire «s'inscrit dans le cadre d'importants efforts déployés depuis 2014 par le Maroc pour blinder davantage sa frontière terrestre avec l'Algérie», en fait pour espionner l'Algérie. On est loin de la simple «petite caserne à vocation d'hébergement de troupes»

qui entrerait dans le cadre du «projet global de délocalisation des casernes militaires ayant pour objectif la libération du foncier urbain, partout dans le Royaume », selon la thèse servie tardivement par les médias marocains. Il s'agit bien d'une base militaire, comme l'a indiqué le chef du gouvernement dans le décret. Selon des sources au fait de ce dossier, le Maroc compte construire cette base militaire d'écoute avec l'aide des Etats-Unis et d'Israël. Les mêmes sources indiquent que l'Algérie ne compte pas rester les bras croisés devant un tel projet qui vise sa sécurité. L'état d'esprit belliciste qui do-

mine le Makhzen s'est traduit tout récemment dans le «dérèglement contrôlé » de l'ex-consul du Maroc à Oran (un officier des renseignements marocains, comme on le saura plus tard) qui a qualifié l'Algérie de «pays ennemi». «Comme vous le savez, nous sommes dans un pays ennemi. Je vous le dis en toute franchise », avait déclaré le consul marocain à des ressortissants marocains. Sa déclaration avait été filmée et partagée sur les réseaux sociaux. Le rappel de l'ex-consul du Maroc à Oran, est intervenu après un entretien téléphonique entre le ministre des affaires étrangères, Sabri Boukadoum et son homo-

logue marocain Nasser Bourita. Les démarches, conformes à la pratique diplomatique universelle, entreprises par le gouvernement algérien pour dénoncer le grave dérapage du consul général marocain et appeler la partie marocaine, dans des termes appropriés et sans équivoque, à prendre les mesures qui s'imposent, lesquelles ne peuvent avoir une autre acception ni autre interprétation que celle du rappel par le Maroc de son consul à Oran, avait expliqué le ministre algérien des Affaires étrangères. L'état d'esprit belliciste des responsables marocains est confirmé par l'étude intitulée «Pour une nouvelle stratégie de défense intégrée du Maroc», produite par un think tank marocain qui considère l'Algérie comme «un rival historique et un ennemi permanent». C'est contre l'Algérie, que ce think tank préconise pour le Maroc, «une nouvelle stratégie de défense intégrée». La base militaire projetée par le Maroc certainement dans cette stratégie. Pourtant, pour le moment, s'il y a une menace, c'est bien celle de la propagation dans notre pays du fléau de la drogue qui vient du Maroc. Des tonnes et des tonnes de kif traité sont fréquemment saisies près de la frontière avec le Maroc.

Lakhdar A.

BRÈVE

APN

Adoption du projet de loi instituant le 8 mai 1945, Journée nationale de la Mémoire

Le projet de loi visant à consacrer la journée du 8 mai comme journée nationale de la mémoire conformément à la décision du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, a été adopté mardi par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN). Le texte de loi instaurant le 8 mai journée nationale de la mémoire vise à honorer et glorifier le sacrifice de milliers d'Algériens victimes des massacres odieux commis en 1945 par la France coloniale. Cette journée nationale de la mémoire est célébrée à travers l'organisation d'activités et de manifestations nationales et locales pour assurer sa transmission aux jeunes générations. Le 7 mai dernier, le chef de l'Etat avait décrété le 8 mai de chaque année «Journée nationale de la Mémoire», ordonnant le lancement d'une chaîne de télévision nationale spécialisée en Histoire. «J'ai pris, à cette occasion, la décision d'instituer le 8 mai de chaque année, Journée nationale de la Mémoire, de même que j'ai donné des instructions pour le lancement d'une chaîne télévisée nationale spécialisée en Histoire, qui constituera un support pour le système éducatif dans l'enseignement de cette matière que nous voulons maintenir vivace pour toutes les générations», a-t-il souligné dans un message adressé à la nation à l'occasion du 75^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945.

Agence

Révision de la Constitution

«Des propositions pour une nouvelle mouture, d'autres pour la suppression d'articles»

Le membre du Comité d'experts chargé de la rédaction de la mouture du projet de révision de la Constitution, le professeur Bachir Yelles Chaouche a affirmé, avant-hier lundi à Oran, que certaines propositions émises sur la mouture de l'avant-projet de révision de la loi fondamentale du pays (Constitution) étaient émises en faveur d'une nouvelle mouture et d'autres pour la suppression d'articles en entier. Qualifiant celles-ci (propositions, ndlr) de très positives et constructives. Intervenant sur les ondes de la radio régionale «El Bahia» d'Oran, à l'émission «Espace spécial» consacrée à l'avant-projet de révision de la Constitution, l'expert en droit constitutionnel, a fait savoir que le comité était destinataire d'un grand nombre de propositions écrites qui sont, a-t-il dit, très positives et constructives.

«La mouture du projet de révision de la Constitution a fait l'objet d'une étude objective», a observé le Pr Bachir Yelles Chaouche, rappelant que le rôle de son comité est d'étudier les propositions et que la décision revient au président de la Répu-

blique. Revenant sur le contenu de l'avant-projet de révision de la Constitution dont le délai de réception des propositions a été prolongé jusqu'au 30 juin, cet enseignant à l'Université d'Oran I «Ahmed-Benbella» a fait remarquer que les valeurs sur lesquelles est basée la société algérienne demeurent les mêmes, faisant observer que le comité n'a pas intervenu là-dessus. «Ce n'est pas les prérogatives du Comité d'experts chargé de la rédaction de la mouture du projet de révision de la Constitution», a encore indiqué le professeur Bachir Yelles Chaouche. Le Comité, a poursuivi l'expert en droit constitutionnel, n'est pas habilité, également, à statuer sur les questions politiques, relevant que le soin a été laissé aux partis politiques et à la société civile, dans son ensemble, de les débattre et d'y formuler des propositions. S'agissant de la question de l'équilibre général des pouvoirs, cet enseignant à l'Université d'Oran I «Ahmed-Benbella» a fait état d'une proposition d'ôter au président de la République la prérogative de légiférer par ordonnance entre les sessions du

Parlement et en cas de dissolution de l'Assemblée populaire. «Il y a 54 articles traitant de la question des libertés publiques et des droits fondamentaux, où l'ensemble de la législation est confiée au Parlement», fait-il remarquer.

Pour sa part, le Professeur Karim Khelfane, membre du Comité d'experts chargé de formuler des propositions pour une révision constitutionnelle, a considéré, dimanche à Tizi Ouzou, que l'option d'un régime semi-présidentiel contenue dans cette mouture, est inhérente à la réalité contingente de la société algérienne. Faisant observer que le Comité d'experts s'est appuyé sur les expériences en la matière de plusieurs pays en voie de développement, à l'instar de ceux de l'Amérique latine et jusqu'à celle, récente de la Tunisie.

Intervenant sur les ondes de la radio locale «Djurdjura» de Tizi Ouzou, cet expert a fait savoir que le Comité a réécrit, consolidé et apporté de nouveaux articles, qui, de l'avis unanime de tous les critiques, consacrent d'avantage de droits au bénéfice du citoyen.

R. M

UA

Conflit libyen

«L'approche algérienne dispose de tous les atouts de la réussite»

Le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), Smaïl Chergui a affirmé mardi que l'approche algérienne basée sur le dialogue pour le règlement du conflit en Libye «dispose de tous les atouts de la réussite», indiquant que l'UA soutient et encourage toute initiative fondée sur le dialogue et la réconciliation nationale, susceptible de parvenir à une solution définitive de la crise. «Partant de la méthode de gestion des méditations à l'UA, basée sur le principe de subsidiarité qui consiste à soutenir les pays du voisinage dans la direction de la médiation, eu égard au rapprochement géographique et à la connaissance des acteurs locaux, l'Organisation encourage et soutient toute initiative de règlement susceptible de parvenir à une solution rapide et définitive de la crise libyenne, une initiative basée sur le dialogue et la réconciliation nationale», a précisé M. Chergui dans une déclaration à l'agence officielle. A ce propos, le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA estime que l'initiative algérienne de règlement en Libye, compte tenu de sa qualité de membre dans le Comité de Haut Niveau ainsi que dans le Groupe de Contact de l'UA sur la Libye, «dispose de tous les atouts de la réussite». La réussite de l'approche algérienne s'explique, selon M. Chergui, par «l'adoption par l'Algérie de la solution politique pour la crise libyenne, une solution respectant la volonté du peuple libyen, son unité et sa souveraineté territoriale, c'est-à-dire à travers un dialogue inter-libyen mené par les Libyens eux-mêmes». Pour M. Chergui, la position «équilibrée» de l'Algérie à l'égard de toutes les parties libyennes depuis le début de la crise lui a valu «la confiance de tous». En témoignent, a-t-il ajouté, la visite en Algérie, quelques jours auparavant, du président de la Chambre des représentants, M. Aguila Salah, suivie par la visite du président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'entente nationale, Fayez Al-Sarraj, ainsi que la confiance placée par les notables et chefs des tribus. Autre qualité de l'approche algérienne est le fait de privilégier la médiation participative et complémentaire qu'elle privilégie, un constat perçu par le Commissaire africain dans les déclarations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a assuré que la médiation algérienne se fera en collaboration avec les Etats voisins sans ingérence et avec l'appui de l'ONU et de l'UA. Le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA s'est enfin dit optimiste quant à ces efforts et à toutes autres initiatives allant dans le sens de ce processus, mettant, toutefois, en garde contre «l'escalade militaire, la poursuite des combats, les ingérences étrangères et de l'envoi des mercenaires et des armes en Libye, suscitant une grande inquiétude chez l'UA. Et d'ajouter un «espoir subsiste, après que tout le monde se soit rendu à l'évidence de l'impossibilité d'une solution militaire à la crise, de voir les belligérants libyens se rencontrer autour de la table des négociations, pour trouver une solution politique qui mettra un terme aux souffrances du peuple libyen, qui n'ont que trop durées».

Djamila Sai

Produits agricoles et transformation

Pour un partage équitable des ressources

Dans sa démarche, le ministre a parlé de cohésion sociale renforcée dans son secteur. Pour ses proches collaborateurs, la transformation des produits agricoles devrait permettre à des milliers de jeunes d'accéder à des emplois décents. «Ils seront moins tentés par des aventures périlleuses. Qu'ils soient issus du secteur informel comme formel, des paysans, pêcheurs, éleveurs, artisans, ils seront rémunérés à leur juste valeur avec la disparition graduelle des inégalités sociales», ont ajouté nos sources. Elles ont également révélé qu'à Oum El-Bouaghi, le ministre s'est longuement attardé sur sa volonté à réduire, autant que faire se peut, les disparités spatiales entre les villes et les campagnes ainsi qu'entre les zones urbaines et périurbaines. «Elles seront d'autant plus renforcées, que vivre en milieu rural, dans les zones frontalières, les quartiers périurbains, ne constituera plus un handicap pour accéder aux services essentiels et à un mieux-être», a révélé un des proches collaborateurs du ministre. Ce dernier lundi à Oum El-Bouaghi, pour Cherif Omari, l'heure était à la gouvernance vertueuse et au partage équitable des ressources. C'est ce qui ressortait des déclarations du ministre soucieux d'associer les acteurs directs et indirects du monde agricole à ses décisions par une écoute attentive. Celle d'un Etat cherchant à matérialiser les attentes des principaux acteurs et à combattre la précarité, l'injustice sociale, les inégalités, l'insécurité, l'iniquité et la vulnérabilité. Il a également indiqué avoir exhorté les responsables locaux du secteur

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Cherif Omari, a appelé lundi à partir d'Oum El-Bouaghi les investisseurs à s'engager dans la transformation des produits agricoles tout en leur assurant le soutien de son département. «Tous les investisseurs désireux se lancer dans l'activité de transformation des produits agricoles bénéficieront de l'accompagnement et du suivi de notre département», tel est, semblerait-il, le mot d'ordre du représentant du Gouvernement.

agricole à lancer des initiatives permettant d'attirer les investisseurs, notamment ceux parmi les jeunes, estimant que la wilaya d'Oum El-Bouaghi possède des potentialités agropastorales importantes, notamment en matière de production de laine, de cuir, de lait et d'ail. A travers cette déclaration, le ministre soulignait les répercussions positives, en termes économiques et sociales, de l'inauguration d'un complexe de stockage de céréales d'une capacité de 30.000 tonnes à Tagza. C'est une localité à fort potentiel agricole située dans la commune de Sigus. L'intervention du ministre paraissait être une mise au point adressée à la banque BADR quant à la nécessité de procéder au paiement accéléré des céréaliculteurs. «Pour peu qu'ils livrent leurs récoltes aux Coopératives de céréales et légumes secs (CCLS) dans des délais qui n'excèdent pas les 24 heures et de disposer de compte dans cette banque», a indiqué le ministre. Ce que pré-

cise ce dernier qui a fait référence à la sécurité des paysans en cette conjoncture sanitaire exceptionnelle. C'était lors de la halte que la délégation ministérielle a effectuée dans une exploitation d'arboriculture fruitière. Celle-ci a pour créateur un jeune bénéficiaire du soutien public du Fonds national de développement agricole. Ce soutien a été matérialisé par l'apport de 500 arbres fruitiers et 30 ruches pleines. Ce qui a incité le ministre à affirmer que tous les citoyens bénéficient des mêmes chances et des mêmes opportunités de promotion sociale. Ce type de soutien a été mis en relief par le ministre sur le site lorsqu'il a précisé que «son département demeurera au côté des jeunes investisseurs». Il a parallèlement remis au jeune propriétaire de l'exploitation un arrêté de soutien pour l'installation d'un système d'irrigation au goutte-à-goutte et la réalisation de bassins d'irrigation. Ce faisant, Omari Chérif consolide l'idée que tous les citoyens bénéficient des mêmes chances et des mêmes opportunités de promotion sociale, en particulier grâce à l'accès démocratique à la connaissance. Et c'est là où la formation en tant que facteurs clés du changement dans tous les domaines, restent déterminant.

C'est aussi par une offre de formation professionnelle mieux orientée vers les besoins du marché du travail que devraient être renforcées la compétitivité et les performances de l'économie nationale et l'employabilité des jeunes. Ce pourquoi, il est question d'importants projets appelés à être mis en œuvre dès la prochaine rentrée sociale. Ils

sont destinés à renforcer l'accès équitable à la formation professionnelle à travers toutes les filières de l'agriculture et la transformation agricole. Des indiscretions proches du ministre de l'Agriculture révèlent que la transformation agricole, de certains produits permettra d'accéder à des certificats de spécialité. Les mêmes indiscretions précisent que diverses stratégies seront mises en œuvre pour faciliter la commercialisation des produits agricoles, le renforcement des infrastructures de stockage, la mise en place de plate-formes et de mécanismes de contractualisation avec les commerçants, ainsi que la régulation des importations par des mesures périodiques de gel. Il faut aussi retenir, au titre de ces initiatives, la politique active de conquête des marchés à l'export et la promotion, déjà engagée, des produits agricoles dans les chaînes de distribution locales. A l'instar de l'agriculture, l'élevage occupe une place prépondérante dans les performances du secteur primaire. Ce sous-secteur détient des atouts essentiels. Aujourd'hui, les enjeux se situent autour de l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières, du renforcement des infrastructures de transformation, de conservation et de commercialisation, avec une meilleure intégration dans la filière industrielle. L'amélioration de la structuration des segments industriels et familiaux des filières lait, bétail-viande, aviculture et cuirs et peaux est aussi devenue un impératif. C'est du moins, l'avis des spécialistes du monde agropastoral et de la pêche.

A. Djabali

ÉCONOMIE

Commerce

La situation des opérateurs économiques à l'ordre du jour

Afin d'examiner la situation des opérateurs économiques, le ministre du Commerce, Kamel Rezig s'est entretenu, avant-hier à Alger, avec le président de la Chambre nationale du Commerce et de l'industrie (Caci), Abdelkader Gouri. Outre la situation des opérateurs économiques, la réunion a porté également sur la conjoncture économique dans le pays à la lumière de la crise sanitaire, en sus du nombre de points relatifs à la Caci et aux Chambres de wilayas. Ont pris part à cette entrevue la directrice de la Caci, Mme Wahiba Behloul et les présidents des Chambres de wilayas. Lors de cette rencontre, les parties ont convenu de la formulation de propositions. Il s'agit de l'élaboration d'un programme sur l'économie et le développement et d'une vision globale sur un projet de loi relatif au Statut de la Caci et de la création d'un groupe de travail mixte pour coordonner entre les Chambres de wilayas en vue de leur association au développement économique, précise la même source. Après avoir écouté les intervenants, le ministre a instruit les responsables du secteur de se pencher sur toutes les préoccupations exprimées. S'agissant du projet de loi portant Statut de la Caci, l'accord a été donné pour la tenue d'une rencontre nationale, dans les prochains jours, en vue de débattre et enrichir ce texte en associant les cadres des départements ministériels concernés, a ajouté la même source. Par ailleurs, la Caci a lancé le mois passé une initiative pour accompagner les entreprises économiques en vue d'assurer leur durabilité et préserver la productivité, les recettes et les salaires des employés face à la propagation du coronavirus, indique un communiqué de cet établissement.

«Pendant cette situation que vit l'Algérie à l'instar des autres pays du monde du fait de la pandémie Covid-19, la Caci, en qualité d'établissement à responsabilité sociétale et eu égard à son rôle dans le soutien des entreprises algériennes, a prévu de lancer une initiative à même d'informer et d'accompagner les entreprises notamment en matière de modes d'administration et de gestion à adopter», lit-on dans le communiqué.

Il convient de rappeler également que le ministre du Commerce, Kamel Rezig a reçu en aparté, jeudi passé à Alger, le président du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officines (Snao) et celui du Syndicat national des pharmaciens privés (Snpp), avec lesquels il a évoqué les préoccupations de ces deux organisations. Ces préoccupations portent essentiellement sur «la codification de l'activité du commerce de compléments alimentaires et au contrôle des produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques commercialisés sur internet», a précisé un communiqué du ministère.

Selon la même source, lors de cette rencontre, une commission mixte de travail a été mise en place afin d'assurer la coordination entre le ministère du Commerce et le Snpp.

Manel Z.

Air Algérie

Début de revalidation de 600.000 billets d'avion annulés

Suite à la réouverture de ses agences commerciales, la compagnie aérienne Air Algérie a entamé une opération de revalidation de 600.000 billets d'avion non consommés, du fait de la suspension du trafic aérien en mi-mars dernier, en raison de la propagation de la pandémie coronavirus.

Depuis la suspension du trafic aérien algérien le mois de mars passé, 17.000 vols sur les lignes intérieurs et extérieurs d'Air Algérie ont été annulés, a indiqué le porte-parole de la compagnie, Amine Andaloussi. Il a révélé à ce propos qu'«Air Algérie procède actuellement à la mise à jour de 600.000 billets domestiques et internationaux». Les agences commerciales d'Air Algérie ont été rouvertes dimanche passé au niveau de cinq (5) wilayas, à savoir Alger, Oran, Constantine, Annaba et Ouargla, après avoir été équipées des moyens de prévention contre la pandémie, selon les normes et les recommandations sanitaires.

Depuis le lancement de cette opération de mise à jour, les agences d'Air Algérie «connaissent un flux important de clients dont la plupart sont venus revalider leurs billets pour les reporter à une date

ultérieure», a-t-il précisé. Selon le même responsable, les demandes de report portent pour la plupart sur des dates «allant au-delà du mois de septembre prochain». Il a assuré que la modification des billets achetés avant la reprise effective des vols se fait «gratuitement» dans la même classe, durant toute leur validité et avant la date de voyage prévu. Les clients de la compagnie peuvent ainsi, poursuit-il, bénéficier de «modifications sans frais dans la même cabine et pour toute destination dans le même pays» pour des voyages «allant jusqu'au 31 mars 2021». D'autres clients, par contre, demandent le remboursement de leurs billets, a-t-il avancé.

M. Andaloussi a expliqué que ces clients peuvent bénéficier d'un «Voucher», c'est-à-dire d'un billet valable jusqu'au 31 décembre 2021 et qui donne lieu à un remboursement en cas de non-utilisation au delà de cette date.

S'agissant de la reprise des vols, le porte-parole d'Air Algérie a tenu à rappeler que la reprise du trafic aérien n'était pas une décision qui dépend d'Air Algérie mais qu'elle était une prérogative des pouvoirs publics.

«On ne peut pas avancer de date pour la

reprise du trafic aérien des voyageurs. La décision d'ouvrir l'espace aérien est une prérogative du président de la République. Cependant, même si on décide de reprendre cette activité, on va le faire à hauteur de 30% de notre programme habituel, et on ne peut pas excéder les 40% d'ici à la fin 2020», avait déclaré M. Andaloussi.

Par ailleurs, le même responsable a fait état de 38 milliards de DA des pertes d'Air Algérie sur le chiffre des vols passager, et ce, depuis la suspension du trafic aérien algérien, en mi-mars dernier. «Un montant qui pourrait atteindre les 89 milliards de DA d'ici à la fin de l'année», a-il-ajouté.

Selon les prévisions des experts, le retour au programme des vols de 2019, pour Air Algérie et pour les autres compagnies aériennes dans le monde, ne peut se faire avant l'année 2023 voire 2025. Ainsi, depuis le 18 mars dernier, exception faite pour les vols cargo et pour les opérations de rapatriement, quelque 17.620 vols d'Air Algérie ont été annulés, que ce soit pour les lignes intérieures ou extérieures, a ajouté le même responsable.

Manel Z.

INFOS EXPRESS

Mostaganem

Le wali insiste sur les meilleures conditions et mesures devant assurer une rentrée scolaire sociale

Le staff exécutif de la wilaya de Mostaganem, a bien transpiré, en fin de semaine, lors de la visite qui l'a guidé en compagnie des autorités locales dans l'après-midi, au niveau du projet du nouveau lycée de la cité Salamandre, commune de Mostaganem, du groupe scolaire, du CEM et du lycée de la localité de Mesra, sous la supervision du wali de Mostaganem, en l'occurrence M.Saidoun Abdesami dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire de l'année, 2020-2021. Les visites d'inspection et de travail se poursuivent au niveau des projets inscrits concernant les nouveaux établissements scolaires. Le commis de l'Etat ne semble apparemment pas plaisanter, quand on considère les directives strictes qu'il a lancées en direction des responsables et élus de sa circonscription. Sur fond d'une détermination distinguée les conseils de wilaya se succèdent et s'acheminent vers deux objectifs principaux : mobilisation extrême et redoubler d'efforts. En effet, sur une instruction, le premier responsable de la wilaya de Mostaganem a, lors des différentes réunions, insisté sur les meilleures conditions et mesures devant assurer une rentrée scolaire, sociale, universitaire et professionnelle sans faille. Dans cette optique, le wali a appelé les élus locaux à renforcer le travail sur terrain pour relever toutes les défaillances et manques pouvant entraver le développement durable auquel aspire cette wilaya. Durant cette visite, le premier responsable de la wilaya a souligné la nécessité de mobiliser tous les moyens matériels et humains pour achever les travaux et réceptionner ces infrastructures scolaires avant la rentrée scolaire afin d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves et de réduire la surcharge des classes sur les autres établissements scolaires.

N. Malik

Direction des travaux publics de Relizane

La DTP déploie son plan de lutte contre les incendies



Selon les informations communiquées par la cellule de communication près de la direction des Travaux publics de Relizane, le responsable de l'entretien des routes à cette même direction, des opérations de déblayage des routes et chemins de wilaya viennent d'être lancées afin d'éliminer tout ce qui est susceptible de gêner les interventions des équipes de prévention et de secours activant dans le cadre de la lutte et la prévention contre les feux de forêt et les incendies des récoltes qui commencent à faire leur apparition dans la wilaya.

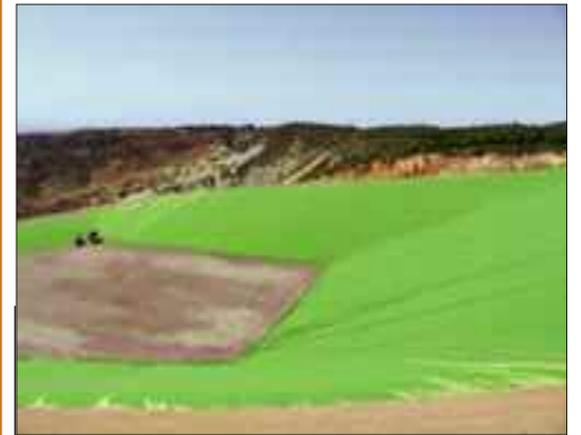
Ce responsable a expliqué la nature des opérations qui sont en cours en indiquant leur ampleur, en disant : «Nous avons mobilisé plus de 300 travailleurs ainsi que des engins de type niveleuses pour traiter 1.500 kilomètres linéaires de routes et de chemins afin de faciliter la pénétration sur les lieux des éventuels sinistres. Cette opération a débuté au niveau de la route nationale n°4, au lieudit «Pépinère», dans la commune de El Matmar, au niveau de la même route, sur la RN-90 dans la commune de Belacel Bouzegza, sur la RN-23 conduisant à la wilaya de Tiaret, et enfin sur la RN-7 au niveau d'Aïn Rahma en allant vers Mascara. Ce responsable a

ajouté que sa direction a requis les entreprises privées qui collaborent avec elle et qui opèrent dans toutes les communes de la wilaya, en leur demandant de fournir chacune, au moins un engin par semaine, afin d'accélérer les travaux et boucler l'opération à la fin du mois de juin en cours. À noter que pour cette saison estivale, une quarantaine de chantiers est consacrée aux autres communes dans le souci d'assurer de meilleures conditions», précise la même source. Ces chantiers seront notamment destinés pour le nettoyage des lieux de détente autorisés à la récréation des familles. Les jeunes ouvriers auront à sillonner les sites

forestiers et les routes pour enlever les ordures et effectuer le désherbage. Les ateliers devront être répartis d'une façon équitable sur les communes. L'opération lancée, est un dispositif pour la protection de l'environnement et son entretien. L'opération est prise en charge par les collectivités locales et consiste en la création de micro-entreprises au profit de jeunes chômeurs pour le nettoyage et le désherbage. Ces micro-entreprises interviennent dans l'assainissement des quartiers, l'entretien des espaces verts et des places publiques, ainsi que dans le tri et l'acheminement des déchets ménagers.

N.Malik

Les centres d'enfouissement seront reconvertis en complexes de recyclage des déchets



Les centres d'enfouissement technique seront reconvertis progressivement en complexes spécialisés dans le tri, le recyclage et le traitement de divers types de déchets, en plus de leur fonction initiale, a indiqué lundi à partir de Mostaganem le ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Nassira Benharrats. (Photo: D. R.)

INFOS EXPRESS

Tipasa

Plusieurs citoyens sanctionnés sévèrement par la Gendarmerie nationale

Dans le cadre de la poursuite des mesures préventives et de précaution visant à limiter la propagation du coronavirus (Covid-19) et la mise en œuvre de la décision de fermer temporairement les plages, parallèlement à l'entrée de la saison estivale. Ainsi, tous les déplacements qui se font au niveau des entrées et sorties menant à des plages surveillées et non surveillées pour empêcher les vacanciers d'y entrer afin d'éviter tous les rassemblements qui encouragent la propagation de cette pandémie, tout en fournissant un ensemble d'astuces et de conseils pour informer les citoyens de la gravité de la situation depuis la propagation de cette épidémie. En ce qui concerne la période allant du début juin 2020 à nos jours, 324 violations ont été constatées, ce qui s'est soldé par la mise en œuvre de dresser des procès verbaux contre des personnes pour non-respect des directives et décisions administratives pendant la période de mise en œuvre des mesures de santé susmentionnées de 20h00 à 05h00 et de la saisie de 60 véhicules qui ont été placés dans la fourrière.

Mohamed El Ouahed

Sabraoui Djelloul

Publicité

** حكم الحجر **

بموجب الحكم الصادر عن قسم شؤون الأسرة محكمة بجاية مجلس قضاء بجاية بتاريخ 19/04/171 2019/12/26 جدول رقم: 19/04171 فهرس رقم: 19/05351 وجاء في منطوقه كما يلي:

إفراغا للحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع عن محكمة الحال بتاريخ 2019/09/09، تحت رقم فهرس: 19/4108 و منه المصادقة على تقرير الخبرة المنجزة من طرف الطبيب المختص في الأمراض العقلية المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2019/09/17 تحت رقم: 19/607، و بموجبها اصدر الحكم بالحجر على المرجع ضدها المسماة زيام العوجة المولودة بتاريخ 1940/04/06 و تعيين المدعي سعدي الفروح مقدها عليها للقيام بجميع شؤونها المدنية و الإدارية و المالية مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بيومية وطنية و تحميل المرجع المصاريف القضائية.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بجاية دائرة بجاية بلدية بجاية

المجلس الشعبي البلدي

مصلحة م.ت.ش.ق

رقم: 2020/58

إعلان لإعداد شهادة الحياة

تطبيقا للمرسوم رقم 91/254 المؤرخ في 27 جويلية

1991، قدم السيد(ة): 01 - رابحي توفيق،

المولود(ة) ب: أميزور ولاية بجاية في 1968/07/07.

العنوان: شارع مهدي حميد أميزور ولاية بجاية.

ملف يتضمن طلب تسليم شهادة الحياة للعقار التالي:

قطعة أرضية عارية تقع ببلدية بجاية دائرة بجاية

ولاية بجاية بالمكان المسمى "تيمري نتوبزي قرية

ساكت" تقدر مساحتها بـ (180.00) م².

يحددها:

من الشمال: ملكية بوتاب علي.

من الجنوب: ملكية مكايي بوعلام و فريقه.

من الشرق: ملكية مكايي بوعلام و فريقه.

من الغرب: طريق.

قطي كل شخص له مطلب أو اعتراضات على تحرير

هذه الشهادة أن يقدمها إلى مقر بلدية بجاية مديرية

التنظيم والشؤون القانونية لمدة أقصاها شهرين (02)

من تاريخ نشر هذا الإعلان.

للإعلان

Ain Témouchent

Les incubateurs en débat

En exécution des instructions du ministre délégué chargé des incubateurs portant l'organisation des rencontres avec les représentants de la société civile et des associations actives dans le domaine des PME et des startup, l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) de Ain Témouchent a initié une première rencontre de consultation avec les organisations suivantes : Forum algérien des jeunes et de l'entrepreneuriat, la Commission nationale des jeunes investisseurs et entrepreneurs et l'Union nationale des investisseurs, selon un communiqué de presse signé par le directeur, M. Habi Mustapha, remis hier à la presse. L'ordre du jour de cette réunion de travail s'est articulé sur deux points principaux :

En premier point a porté sur les modalités de préserva-

tion des entreprises actives. Leurs entrepreneurs ont proposé de veiller à l'exécution de la loi énonçant l'octroi de 20% des marchés aux entreprises des jeunes et l'installation des commissions par le ministère pour son application. Accorder des facilités aux jeunes entrepreneurs pour obtenir des prêts d'exploitation et l'ouverture d'un guichet spécial au niveau des banques pour les jeunes promoteurs et l'étude des possibilités d'attribuer aux jeunes locaux commerciaux, industriels ou agricoles relevant du patrimoine de la wilaya afin d'installer leurs petites entreprises. Dans le second point, les conclaveistes ont abordé le cas des entreprises en souffrance. Leurs promoteurs ont évoqué une série de propositions déclinée comme suit : révision du régime des impôts pour les petites entreprises

dans le souhait qu'il soit unifié et unique pour toutes les entreprises concernées, amendement du cahier des charges propre aux marchés publics par l'élaboration d'un article qui permet aux entrepreneurs et PME d'établir des contrats avec les grandes entreprises qui détiennent des grands projets sous forme de sous-traitance. La création d'un réseau d'informations informatisé pour permettre aux jeunes de mieux connaître les opportunités du marché. En épilogue, ces jeunes entrepreneurs ont soulevé le cas de leur exclusion de la demande de bénéficiaire de logements sociaux et la révision de toutes les dettes cumulées afin que les entreprises puissent se relever, et également, ils ont demandé la réactualisation du système d'exonération d'impôts parafiscaux auprès de la Caisse nationale des tra-

vailleurs salariés. Cet avantage stimule les petites entreprises à recruter un grand nombre de travailleurs.

Sabraoui Djelloul

HCR

Poursuite des événements célébrant la Journée des réfugiés dans un contexte de pandémie

Les événements marquant la Journée mondiale des réfugiés, organisés par le Haut commissariat des Nations unies (HCR), se poursuivent pendant tout le mois de juin dans un contexte de pandémie (Covid-19).



ONU : Campagne d'assistance du HCR en faveur des réfugiés dans le monde. (Photo : D.R)

La Journée mondiale des réfugiés est célébrée chaque année le 20 juin avec pour objectifs généraux de sensibiliser aux défis auxquels sont confrontés les réfugiés du monde entier et de veiller à la satisfaction de leurs besoins en matière de protection et d'assistance.

Cette année, l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a lancé une campagne rappelant que «chacun de nous peut faire la différence face aux crises auxquelles nous sommes actuellement confrontés». C'est cette conviction qui est au cœur de la campagne 2020 du HCR. Celle-ci a pour objectif de «nous rappeler que chacun d'entre nous peut agir et ap-

porter un changement positif à la société, pour un monde plus juste et inclusif». Et c'est ainsi que les activités et événements marquant la Journée des populations en déplacement se poursuivront pendant tout le mois de juin. Parmi ces activités, des discussions sur les réseaux sociaux sur la situation des réfugiés à travers le monde, ou encore un cours de cuisine syrienne en ligne, selon l'agence onusienne. Le HCR avait déjà organisé le 20 juin, en collaboration avec la Société de musique de chambre des Nations unies, un concert virtuel en direct sur la chaîne Youtube du HCR avec au programme une chanteuse et

ancienne réfugiée, Sonita Alizadeh, entre autres. D'autres événements variés sont également prévus pendant tout le mois de juin, toujours selon le HCR, avec notamment le 13e Festival du film caritatif pour les réfugiés (jusqu'au 30 juin) afin de collecter des fonds destinés à fournir de l'eau potable aux réfugiés dans les situations désastreuses de Covid-19.

Assistance au réfugiés dans un contexte de pandémie de Covid-19

Le HCR prend des mesures pour aider à répondre à l'urgence de santé publique due à la pandémie de Covid-19 et à lutter contre la propagation

du virus. En collaboration avec les gouvernements, le HCR veille à ce que les réfugiés soient inclus dans les plans nationaux d'intervention sanitaire et soient bien informés sur la façon de prévenir la propagation du Covid-19, d'avoir accès à du savon et à de l'eau propre et de continuer à recevoir l'aide et l'assistance vitales dont ils ont besoin. Dans une récente déclaration, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a reconnu les trois crises auxquelles sont confrontées les populations en déplacement dans le contexte de la pandémie. D'abord, une crise sanitaire, car ces personnes peuvent vivre dans des conditions de surpopulation, et ne pas avoir accès à des installations d'hygiène et d'assainissement adéquates. Ensuite, une crise socioéconomique, car nombre d'entre elles ont subi une perte de revenu, et n'ont pas accès à la protection sociale. Et une crise de protection, car de nombreux pays ont imposé des restrictions aux frontières et certains ont suspendu les demandes d'asile.

R.I

Sahara occidental

Le refus du Maroc de respecter la légalité internationale, un danger pour la paix dans la région

Le représentant du Front Polisario en Australie et en Nouvelle-Zélande, Kamal Fadel, a soutenu que le refus du Maroc de respecter la légalité internationale et le silence de l'ONU constituent un «danger pour la paix et la sécurité dans la région», pouvant, selon lui, aller jusqu'au déclenchement d'une guerre, dont «la seule cause serait la partie marocaine et ses alliés». Le diplomate sahraoui, a dénoncé, lors de sa participation samedi à la conférence virtuelle organisée par l'Association de solidarité avec le peuple sahraoui en Australie, «l'existence d'une puissance occupante au Sahara occidental, qui ne veut pas respecter les résolutions de la légalité internationale». Kamal Fadel a également estimé que le silence de la communauté internationale est «l'une des raisons qui ont permis au régime marocain d'ignorer le plan de ré-

glement parrainé par l'Organisation de l'unité africaine et les Nations unies». Interrogé sur les conséquences de la pandémie Covid-19 sur les Sahraouis, le représentant du Polisario en Australie et en Nouvelle-Zélande a souligné que le régime marocain «profite de la pandémie pour étouffer davantage et réprimer dans les zones sahraouies occupées et violer les droits humains des civils sahraouis, comme cela s'est produit avec la répression d'une manifestation pacifique à El-Ayoune le 17 juin». Le diplomate sahraoui a dénoncé, par ailleurs, «le pillage des ressources naturelles sahraouies par le Maroc, à la fois par l'implication de sociétés étrangères, et par les colons eux-mêmes, qui entrent sur le territoire sans passer par les contrôles sanitaires pertinents».

R.I

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTER DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
 DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
 WILAYA DE KHENCHELA
 Numéro d'identification fiscale : 0013400190045/53

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 34 / 2020

Le wali de la wilaya de Khenchela représenté par le Directeur Des Equipements Publics Lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales concernant :

PROJET : CONSTRUCTION D'UNE CITE UNIVERSITAIRE 500 LITS A KHENCHELA

PROJET	CERTIFICATE DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION PROFESSIONNELLE
LOT : CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE SPORTS	catégorie DEUX (02) ou plus en bâtiment Comme activité principale AYANT REALISEES AU MOINS UN PROJET SIMILAIRE OU CONFORME JUSTIFIES PAR DES ATTESTATIONS BONNE EXECUTION DE PV DE RECEPTION DEFINITIVE.

Les entreprises intéressées par cet appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Des Equipements Publics de Khenchela (à côté du CEM Hassouli El aïcha)

Les offres doivent contenir les documents en vigueur suivants :

- 1- LE DOSSIER DE CANDIDATURE :** contient
 - une déclaration de candidature signée, paraphée et datée
 - une déclaration de probité signée, paraphée et datée
 - les statuts pour les sociétés à caractère moral.
 - les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
 - tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires etc, le cas échéant, des sous-traitants
 - a/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification.
 - b/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.
 - c/ Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.
- 2- L'OFFRE TECHNIQUE :** contient
 - une déclaration à soussigner remplie, signée, paraphée et datée
 - l'instruction aux soumissionnaires signée, paraphée et datée
 - tout document permettant d'évaluer l'offre technique
 - Le Cahier des charges paraphés, signés et daté et portant à la dernière page la mention Manuscrite « lu et accepté »
- 3- L'OFFRE FINANCIERE :** contient
 - La lettre de soumission dûment signée, paraphée et datée.
 - Le bordereau des prix unitaires rempli, paraphé, signé et daté.
 - Le devis quantitatif et estimatif rempli, paraphé, signé et daté.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres- appel d'offres ». L'objet de l'appel d'offres.

PROJET : CONSTRUCTION D'UNE CITE UNIVERSITAIRE 500 LITS A KHENCHELA

LOT : CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE SPORTS

- La date limite de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours, à compter de la Première Date de parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.
- Le dépôt des offres sera le dernier jour du délai de préparation des offres de AVANT 12H 00.
- Si le dernier jour correspond à un jour férié le délai de préparation des offres sera le premier jour ouvrable qui suit.
- L'ouverture des plis techniques et financiers et dossier de candidature se fera en séance publique au siège de la Direction Des Equipements Publics de Khenchela (Salle de réunion) à 14 h00 le dernier jour du délai de préparation des offres.
- Cet avis est considéré comme une invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis techniques, financiers et dossier de candidature.
- Les soumissionnaires, résistent, engagés par leurs offres pendant 3 mois plus la durée de Préparation des offres à compter de la date d'ouverture des plis.

La Nouvelle République / 24/6/20 / ANEP 2020023336

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTER DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
 DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
 WILAYA DE KHENCHELA
 Numéro d'identification fiscale : 0013400190045/53

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 34 / 2020

Le wali de la wilaya de Khenchela représenté par le Directeur Des Equipements Publics Lance un avis d'appel d'offres ouvert concernant :

L'opération : Étude, suivi et réhabilitation des infrastructures sanitaires à travers la wilaya

LOT	CERTIFICATE DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION PROFESSIONNELLE
Projet : Réhabilitation Hôpital AH Boushaba à Khenchela . > Lot 01 : Etanchéité Blocs (Hémodialyse, Pneumo, logs) > Lot 02 : Travaux d'électricité > Lot 03 : Equipement local chauffera	catégorie Trois (03) ou plus (activité principale) en bâtiment - Logence de code d'activités (01/001) ou 01/002 pour le lot 02 Travaux d'électricité au Projet : Réhabilitation Hôpital AH Boushaba à Khenchela

Les entreprises intéressées par cet appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Des Equipements Publics de Khenchela (à côté du CEM Hassouli El aïcha)

Les offres doivent contenir les documents en vigueur suivants :

- 1- LE DOSSIER DE CANDIDATURE :** contient
 - une déclaration de candidature signée, paraphée et datée
 - une déclaration de probité signée, paraphée et datée
 - les statuts pour les sociétés à caractère moral.
 - les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- 2- L'OFFRE TECHNIQUE :** contient
 - une déclaration à soussigner remplie, signée, paraphée et datée.
 - l'instruction aux soumissionnaires signée, paraphée et datée.
 - tout document permettant d'évaluer l'offre technique
 - Le Cahier des charges paraphés, signés et daté, portant à la dernière page, la mention Manuscrite « lu et accepté »
- 3- L'OFFRE FINANCIERE :** contient
 - La lettre de soumission dûment signée, paraphée et datée.
 - Le bordereau des prix unitaires rempli, paraphé, signé et daté.
 - Le devis quantitatif et estimatif rempli, paraphé, signé et daté.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres- appel d'offres ». L'objet de l'appel d'offres.

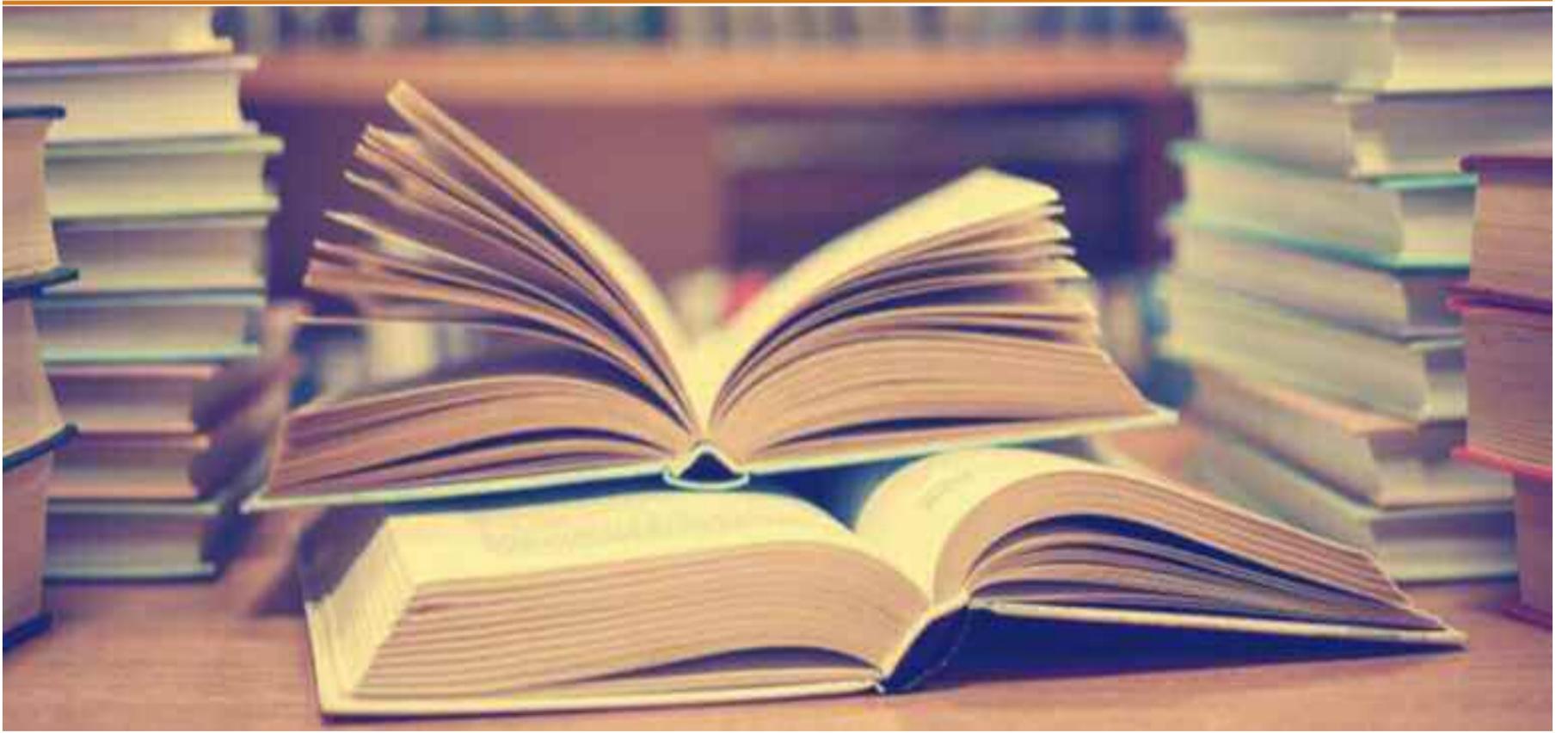
L'opération : Étude, suivi et réhabilitation des infrastructures sanitaires à travers la wilaya

Projet : Réhabilitation Hôpital AH Boushaba à Khenchela .
 > Lot 01 : Etanchéité Blocs (Hémodialyse, Pneumo, logs)
 > Lot 02 : Travaux d'électricité
 > Lot 03 : Equipement local chauffera

- La date limite de préparation des offres est fixée à Dix (10) jours, à compter de la Première Date de parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.
- Le dépôt des offres sera le dernier jour du délai de préparation des offres avant 12H 00.
- Si le dernier jour correspond à un jour férié le délai de préparation des offres sera le premier jour ouvrable qui suit.
- L'ouverture des plis techniques et financiers et dossier de candidature se fera en séance publique au siège de la Direction Des Equipements Publics de Khenchela (Salle de réunion) à 14 h00 le dernier jour du délai de préparation des offres.
- Cet avis est considéré comme une invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis techniques, financiers et dossier de candidature.
- Les soumissionnaires, résistent, engagés par leurs offres pendant 3 mois plus la durée de Préparation des offres à compter de la date d'ouverture des plis.

La Nouvelle République / 24/6/20 / ANEP 2020023337

société



L'esprit qui ne lit pas maigrit

Comme un corps qui ne mange pas

C'est là une vérité incontestable qui s'est vérifiée par des exemples d'individus totalement étrangers aux livres ou aimant passionnément la lecture au point de ne pas pouvoir s'en passer.

Lire est bon pour la santé mentale qui est d'une influence sur la santé physique. On dit que le moral est bon, tout dans l'organisme va parfaitement. Mais «lire» a aussi cet avantage d'entraîner quatre activités représentées par chacune de ses lettres : langage, image, raisonnement, écrit. Ces activités perpétuellement exercées par la lecture. Le langage se développe à mesure que l'on lit, et qu'on découvre toutes les affinités de la langue véhiculées par un ensemble d'expressions qu'on lit et relit au fur et à mesure ; celui qui lit régulièrement n'a point de difficultés pour s'exprimer tant il a devant lui un choix de mots ou d'expressions qui conviennent pour dire une chose. Et que d'images viennent à l'esprit au fil des lectures, c'est une succession infinie de mondes et de situations qui défilent dans l'esprit de celui qui lit en essayant à chaque fois d'analyser et de comprendre de nombreux détails qui ont leur importance pour cerner le sens pas toujours facile à décrypter tant il y a de passages polysémiques qui accentuent les ambiguïtés et ne facilitent pas l'accès au sens. Pour aller au sens, il faut un raisonnement logique qui conduit au contenu sémantique d'après les images qu'il suggère et la logique veut qu'un mot soit placé au bon endroit comme élément d'ensemble signifiant. On n'a qu'à voir l'organisation d'une phrase bâtie selon les règles d'une syntaxe rigoureuse pour obtenir un sens et ce à l'image de l'organisation d'une page et de tout un livre. Ce qu'on lit est toujours un écrit plus ou moins long et construit pour donner des idées enrichissantes. Celui qui ne lit pas s'appauvrit culturellement, son niveau de langue baisse de jour en jour et sa mémoire s'atrophie. Il finit par atteindre un niveau zéro de la pensée. Lire est comme boire et manger, ne pas lire, c'est aller à l'inverse.

Lire est bon pour la santé mentale

C'est d'une importance capitale pour améliorer l'état d'esprit. Mais c'est une activité qui s'apprend depuis la petite enfance avec l'aide du maître d'école conscient de ses responsabilités. Ce dernier, à condition qu'il soit

aidé par l'administration, doit à partir du moment où les élèves ont appris à déchiffrer, sensibiliser ses apprenants à la lecture de bandes dessinées et destinées aux tout petits, une manière d'ouvrir leur esprit à la curiosité. On suggère que dans un premier temps, de faire des photocopies de bande dessinée à distribuer aux élèves, s'il y a une photocopieuse, ou une imprimante manuelle, tant mieux, sinon l'école pourrait bien aider à photocopier des petites bandes dessinées qui racontent des petites histoires intéressantes pour les petits. On fait découvrir aux enfants les bienfaits de la lecture et ils lisent passionnément. Et s'il y a un réel suivi pédagogique, l'apprentissage se poursuit d'année en année avec naturellement l'idée d'adapter les histoires à l'âge des enfants. Il faut organiser à chaque semaine une séance pour contrôler les élèves, savoir s'ils ont lu l'histoire en mettant en relief l'intérêt qu'ils ont de lire de manière régulière pour développer le goût de lire qui ne vient pas de manière magique mais par la pratique régulière de la lecture. C'est de cette façon qu'on apprend l'art de bien lire pour bien nourrir l'esprit de la même façon que l'on apprend à nourrir le ventre en mangeant et en buvant de l'eau intelligemment. Lire régulièrement, c'est développer son esprit mais aussi développer son niveau de culture générale, essentiel pour la vie et développer son niveau de langue qui est un atout important. Savoir parler pour celui qui a acquis un bon niveau de culture, c'est être préparé à une vie heureuse. Plus tard dans le cycle moyen et secondaire, le jeune apprend à lire les romans, qui sont de belles histoires qui vont le passionner, s'il y a un bon suivi pédagogique depuis le primaire, on suppose que le jeune a reçu de bonnes orientations de lecture. Mais sachez bien que la lecture qui permet l'épanouissement de la personne, n'empêche pas l'apprentissage des matières scientifiques, au contraire ça ne peut qu'aider le jeune dans l'acquisition de toutes les matières enseignées. Savoir bien parler et avoir un bon niveau de culture, c'est s'assurer une belle place au soleil pour l'avenir. Celui qui a beaucoup lu a appris à apprécier les meilleurs hommes et femmes de culture, il apprend aussi à découvrir les bons auteurs, y compris les auteurs de belles poésies qui, malheureusement, ne trouvent pas de lecteurs in-

téressés. Il faut se donner la peine de lire au moins une partie de ce qui est bien écrit.

L'esprit de celui qui ne lit pas maigrit comme un corps qui ne s'alimente pas

Ya-t-il une différence, au bout d'un certain nombre d'années entre celui qui a beaucoup lu et celui qui n'a jamais ouvert un livre. On a vu dernièrement des gens bien habillés, s'adresser à des écrivains publics pour se faire remplir les formules de chèques secours, on voit bien jusqu'où peut aller l'ignorance. De plus, pour celui qui a une belle voiture et une tenue soignée, mais qui ne sait ni lire ni écrire, la perte d'autonomie est indiscutable. La pire des situations pour un homme ou une femme ingénieur, étudiant, un citoyen quelconque est de pas savoir écrire ou parler, à moins de parler en langue populaire, mais pour se dire n'importe quoi, quelquefois des vulgarités. En réalité, ces illettrés sont beaucoup plus à plaindre qu'à blâmer. Ils sont à plaindre, parce que tout ce qu'ils font, c'est au vu et au su de tout le monde et leur langue de transmission au quotidien est le parler populaire truffé de banalités, de formules et gestes stéréotypés que les utilisateurs emploient à longueur de journée pour discuter de choses qui n'ont aucun intérêt pour les autres, ceux qui écoutent. C'est une manière de parler pour parler, ou pour meubler le vide, faire passer le temps. Les illettrés et les incultes de manière générale se retrouvent sur un même terrain de l'inculture de tous ceux qui sont limités parce qu'ils sont incapables d'aborder les sujets scientifiques ou de culture générale. N'ayant jamais rien appris sur le théâtre, surtout le théâtre de l'antiquité, de l'antiquité elle-même, de genre romanesques, de poésie classique, de contes d'auteur par rapport au conte populaire, d'inventions et découvertes dans l'ancien temps ou dans le présent, c'est là des thèmes qui ne les a jamais alimentés, au point de faire preuve d'une extrême pauvreté ou de maigreur intellectuelle ou culturelle. Partout, on ne parle que de d'actualités, de choses qui font rire ou qui font mal, de mariages, de divorces, du coût de la vie. La cherté de la vie vaut la peine d'être débattue et c'est l'affaire de tous. Ceux qui font des discussions trop terre à terre sont en réalité victimes et les circonstances sont telles qu'ils n'ont jamais eu l'occasion et les moyens intellectuels d'aborder les grands su-

jets scientifiques, techniques, culturels. Parlez leur de thérapie et de catharsis comme vertus du théâtre, ils restent bouche bée. Il y a quelques essais chez les jeunes d'aujourd'hui, mais c'est des gouttes d'eau dans le désert.

Les illettrés de maintenant n'ont même pas l'étoffe de ceux qui n'avaient pas connu l'école dans l'ancien temps

Les anciens avaient eu le mérite de travailler la langue populaire au point de créer une langue populaire de haut niveau qui leur a permis de s'exercer à des joutes oratoires, consistant en des métaphores, proverbes, histoires légendaires qu'on s'échangeait dans les discussions oratoires. Artisans, paysans, poètes anciens de l'oralité, vieux sans activités mais férus de connaissances, faisaient partie de ces gens de haut niveau de langue qui éprouvaient un grand plaisir à se mesurer pour se jauger personnellement et se remettre en question. C'est une école de la sagesse des anciens qui s'est créée d'elle-même entraînant dans leur sillage tous ceux qui avaient la volonté de devenir un participant aux débats. On faisait la différence entre tel ou tel poète de l'oralité tant il y avait de poètes dans ces temps anciens et qui rivalisaient d'ardeur sur tous les sujets pouvant intéresser le public. Dans la langue arabe dardja, il y avait plusieurs niveaux, un niveau bas qui était celui du marchand ambulant ou du garçon de café, il y avait un haut niveau, celui des sages débatteurs qui avaient coutume de jouer avec les hyperboles, métaphores, sentences, adages anciens, maximes, images animales. On admirait ceux qui récitaient des poèmes de grandes valeurs, des sourates coraniques parce que cela entraînait dans la discussion.

Boumediene Abed

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية
دائرة أميزور
بلدية بني جليل
الرقم : 433/أ. 2020/

نموذج إشهارية
إششاء جمعية محلية

طبقا لأحكام القانون رقم : 12 - 06 المؤرخ في 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات، ولا سيما المادة 18 منه، لقد تم إنشاء الجمعية البلدية المسماة:

الجمعية الدينية لمسجد النور
لقرية ميلكات بلدية بني جليل

المعدة بتاريخ: 18 جوان 2020 تحت رقم: 01/أ. 2020/.
اسم ولقب الرئيس: بقة محمد أمزيان.
اسم و لقب الأمين العام: برايز اعمروش.
المقر: قرية ميلكات بلدية بني جليل.

INFO EXPRESS

**Oum El-Bouaghi
Arrestation d'une femme et saisie de plus de 7.200 cartouches de fusil de chasse**

Agissant sur informations précises faisant état qu'une personne s'apprêtait à vendre des cartouches dans un quartier de la ville de Aïn Beïda, les éléments de la police judiciaire de la Sûreté de daïra d'Aïn Beïda, dans une opération exceptionnelle, sont parvenus en date du 16/6/2020 à arrêter une femme âgée de 35 ans inculpée dans cette affaire. Après délivrance d'une autorisation de perquisition, les éléments de la police qui ont investi le domicile de la mise en cause, ont découvert pas moins de 7.240 cartouches de fusil de calibre 5 millimètres dissimulés dans un sachet en plastique. Un dossier judiciaire a été ouvert à l'encontre de la mise en cause pour les chefs d'inculpation de «détention et commercialisation des cartouches de fusil de chasse sans autorisation».

A.Remache

Mascara : les entreprises de constructions locales performantes écartées

«Deux poids, deux mesures !»

Nous avons pour souveraineté, qu'en date du 16 septembre 2017, l'ex-ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, avait annoncé que la procédure accordant la priorité aux entreprises algériennes lors de l'attribution des marchés publics serait réactivée au niveau de son secteur.

Aux entreprises algériennes lors de l'attribution des marchés publics serait rétablie au niveau de son secteur, où paraît-il, des «directives seront données aux maîtres d'ouvrages dans le secteur de l'habitat pour l'application de la procédure du code des marchés publics qui accorde la priorité aux entreprises algériennes». «Les statistiques du secteur montrent que la marge de 25% accordée par le code des marchés publics aux entreprises algériennes, n'est nullement appliquée, d'où la nécessité d'y remédier», a-t-il ajouté au cours de cette réunion. Conformément à l'article 83 du code des marchés publics en vigueur, «une marge de préférence de 25% est accordée aux produits d'origine algérienne ou aux entreprises de droit algérien dont le capital est détenu majoritairement par des nationaux résidents», pour tous les types de marchés, cependant les organisations patronales déplorent la non-application de cet



article dans différents secteurs. En effet, dans la wilaya de Mascara, environ six entreprises performantes spécialisées dans le domaine de l'habitat et de la construction, tels que définis par la législation et la réglementation en vigueur, ont été abasourdiées d'apprendre qu'un programme de 500 logements de type AADL, localisé dans la daïra de Ghriss, distante d'une dizaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya, a été consenti et a une entreprise de droit privé turque, au niveau de la direction générale AADL d'Oran aurait été signé sur instruction de l'ex-ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, en l'occurrence Abdelhamid Attar, actuellement incarcéré à la prison d'El Harach. Dans ce contexte déplorable,

l'ex-ministre a affirmé que l'application de cette procédure est à même d'offrir une opportunité aux entreprises algériennes de réalisation dans le cadre de la loi, soulignant la nécessité de «suivre les entreprises bénéficiaires et d'évaluer leur performance». «Donner la priorité aux entreprises nationales est une obligation en vertu de la loi, mais à chacun ses moyens», a-t-il dit, expliquant que «celui qui n'est en mesure de construire que 20 logements, ne doit pas aller au-delà». Conformément à l'article 83 du code des marchés publics en vigueur, «une marge de préférence de 25% est accordée aux produits d'origine algérienne ou aux entreprises de droit algérien dont le capital est détenu majoritairement par des nationaux résidents», pour tous les types de marchés, cependant les organisations patronales déplorent la non-application de cet article dans différents secteurs. L'ex-ministre a affirmé que l'application de cette procédure est à même d'offrir une opportunité aux entreprises algériennes de réalisation dans le cadre de la loi, soulignant la nécessité de «suivre les entreprises bénéficiaires et

d'évaluer leur performance. Dans ce contexte bizarroïde, il est important de souligner que la priorité aux entreprises algériennes, que «Les statistiques du secteur montrent que la marge de 25% accordée par le code des marchés publics aux entreprises algériennes, n'est pas entièrement appliquée, d'où la nécessité d'y remédier», a-t-il ajouté. Dans le même rang, «la déclaration aux assurances sociales des travailleurs étrangers, un engagement réglementaire» cible essentiellement les entreprises étrangères, voire même de droit privés algériennes ou certains promoteurs qui emploient des étrangers, mais ignorent la réglementation en matière de déclaration que le problème des entreprises turques qui exercent dans la wilaya de Mascara qui embauchent différentes nationalités, asiatiques, turques, syriennes, bengalis posent problèmes. Les services concernés par le l'admission des étrangers employés par les entreprises turques, sont obsolètes. Dans le même contexte, au niveau de la section bâtiment à la Confédération algérienne du patronat, fait état a un appel pressant à un meilleur contrôle des marchés publics, estimant que les PME dans le secteur du bâtiment «sont en voie de disparition» en raison de la préférence donnée à des entreprises étrangères de réalisation. En vain. La réalité est autre quand des marchés publics sont soustraits autour des tables de décisions, et ce, jusqu'à l'heure où nous mettons sous presse le présent article dont la majorité des entreprises de constructions performantes dans la wilaya de Mascara risquent de mettre les clés sous le paillason. Trop c'est trop !

Manseur si Mohamed

Radio nationale de Boumerdès

Le dur et périlleux métier de journaliste

C'est un métier qui comporte des risques, il y a les héros en blouses blanches, il y a les hommes en vert (la Gendarmerie), les hommes en bleu (la police) qui sont là pour les grosses besognes, les pompiers qui sauvent des vies (la Protection civile), mais surtout les héros de la plume (journalistes) qui sont des personnes qui sont là pour recueillir, rechercher et vérifier puis distribuer des informations sur tout type de support média (presse écrite, Radio, TV, et les nouvelles technologies de l'information et de la communication du Web. Les journalistes exercent un métier soumis à des contraintes physiques, organisationnelles et relationnelles susceptibles de générer des risques lorsque ces situations dangereuses ne font pas l'objet d'une prise de conscience et de mesures de préventions adéquates, ce qui est le plus fréquent. La preuve, nous tenons à souhaiter un prompt rétablissement aux journalistes de la Radio nationale de la wilaya de Boumerdès, qui ont fait l'objet d'une contamination suspecte au Coronavirus (Covid-19) et dont l'état de santé n'est pas critique. Les journalistes de la Radio Boumerdès dont nous taïrons les noms forment une famille, ils sont partout et nulle part à travers les trente-deux communes



de la wilaya de Boumerdès, c'est une équipe brillante composée d'hommes et de femmes, qui depuis l'ouverture de cette Radio nationale n'ont jamais cessé de faire leur boulot le plus correctement du monde, il n'est pas de vie qui vaille plus qu'une autre, une vie de journaliste est une vie indispensable : combien d'hommes et de femmes ont déjà donné leur vie pour que triomphe la liberté de voir, de dire, de raconter et de penser ? Nos confrères de la Radio de Boumerdès savaient pertinemment qu'ils mettaient leur existence en danger. Informer pour eux n'a jamais été une partie de plaisir. Les journalistes sont sur le front, que ce soit dans le domaine politique, économique, sportif, national ou international, ils ne viennent jamais en arrière pour

informer le grand public, beaucoup ont péri durant la décennie noire et la liste est beaucoup trop longue. Qui de nous ne se rappelle pas le crash de l'avion présidentiel durant la Présidence de feu Houari Boumédiène ou pas mal de journalistes sont morts en accomplissant leurs devoirs. Le journalisme est un métier très noble et très difficile à accomplir, il faut faire tourner sept fois sa langue avant de donner une information en audio-visuel et même scénario pour la presse écrite, la plume et le stylo doivent dire des vérités afin de ne pas tomber dans la diffamation. Les journalistes de la Radio nationale de Boumerdès accomplissent du bon travail, et en cette période du coronavirus 2019, ils doivent faire attention à leur santé.

KOUIDER DJOUAB

Relizane

Les mesures draconiennes décidées par les pouvoirs publics découragent les transporteurs urbains

Les transporteurs urbains sont restés invisibles à Relizane. Les conditions «draconiennes», imposées par les pouvoirs publics en matière, notamment de mesures d'hygiène et de distanciation sociale, semblent être la raison principale à l'origine de cette situation comme l'explique cet exploitant d'une ligne à forte concentration. «Les règles de prévention définies consistant dans l'interdiction stricte de l'accès des voyageurs sans le port du masque de protection, de doter les sièges de housses ou films en plastique facilitant les opérations de désinfection, prévoir une paillasse de désinfection ainsi que l'ouverture des fenêtres et autres dispositifs d'aération naturelle sont impossibles à satisfaire», commente-il, mettant en exergue particulièrement «le comportement habituel des usagers, qui ne sont pas faciles à contrôler». «Alors, je préfère ne pas reprendre et éviter ainsi

le risque de contamination», ajoute-t-il. Les transporteurs, qui doivent limiter le nombre de voyageurs aux seules places assises et mettre à la disposition des voyageurs des produits désinfectants (gels hydroalcooliques,...), sont obligés aussi de soumettre le moyen de transport à une opération de nettoyage et de désinfection à la fin de chaque trajet, insiste le Premier ministre dans son instruction. Un objet de fixation qui est pour beaucoup dans cette situation que les citoyens déplorent, eux qui voient enfin l'occasion de se déplacer sans avoir à faire appel aux fraudeurs ou des taxis, qui, certes ont repris, sans aucun respect des règles de prévention qui consistent dans l'obligation du port de masque de protection pour le chauffeur et pour le client, ainsi que la mise à disposition d'une solution hydroalcoolique pour les clients.

N.Malik

Mots fléchés

Embellit le décor Classe		Dépourvu d'humidité		Faire boire		La place du roi Employable		Affecté par la guerre des nerfs
				Etoffe de froc de monie Arme d'indien				
Bouche des oiseaux		Boite à chapeau Clama haut et fort						
			Abeille pondreuse Etété					
Etranger à la religion	Aller en arrière Prévient la foule							
				Cela vaut six Course vers l'or		Immédiatement après que		
Elue communale Article défini								
		Condamnai une porte A lui ou à elle						Lettres pour la patronne
Râpée Le temps des vacances				Brevet technique Radio de routiers				
			Commence à casser la coquille					
Il voit le lever du jour				Animal				

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8
I								
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								
XII								

HORIZONTALEMENT

I.Temple d'Agra.II.Comme une plante riche en lipides.III.Au fond de la poêle.IV.II était rayonnant. Donnant le ton.V.Abréviation de disque. De tous côtés.VI.Arri-
vés à terme. Le césium symbolisé.VII.Coeur de pierre. Est en conflit avec
moi.VIII.Devant un prêtre. Protégeait les voyageurs de Lutèce à
Lugdunum.IX.Homme d'Oran.X.Réfuta. L'opinion.XI.Début d'imbroglio. Mar-
chal au service de Louis XI.XII.De cet endroit. Ils se font du mal.

VERTICALEMENT

1.Course à multiples étapes.2.Métal. Ne concerne pas le bouilleur de cru. Pour le
faire disparaître, vous devrez repasser.3.Sort au bout du tuyau. Il fut fidèle à
Fidel. Gris mais pas sombre.4.Pas à toi.Liquide organique à éliminer. Largeur de
pellicule.5.Supports de canons. Il ne court pas pour rien.6.On regrette de le dire.
Fruits à marmelade.7.Raymond, philosophe. Elle peut donner naissance à des
mandarins. Elle passa du temps à meugler.8.Des poux dans la tête. Elles sont
dominées par l'Aconcagua

Mot mystère

- | | | |
|------------|-------------|----------|
| AGNELER | EPAGNEUL | ORIGINAL |
| AGOUTI | FOUINE | PHOQUE |
| ALOUATE | FURET | PORCIN |
| ANESSE | GUANACO | PRIMATE |
| ANIMAL | HAMSTER | PUMA |
| ANIMAUX | HEMIONE | SETTER |
| ATELE | HURLEUR | SIAMANG |
| BICHE | INSECTIVORE | SLOUGHI |
| BOULEDOGUE | LIEVRE | SURMULOT |
| CACHALOT | LIONCEAU | TENREC |
| CANICHE | LIONNE | XERUS |
| CHAMOIS | LOIR | |
| CHAT | LOUTRE | |
| CHEVAL | MERINOS | |
| CYON | MORSE | |
| DESMAN | MULET | |
| ECHIDNE | ONDATRA | |
| ELAN | ONGULES | |
| ELEPHANT | OPOSSUM | |

B	F	U	R	E	T	T	E	S	S	E	N	A	K	C	C
I	I	F	O	U	I	N	E	R	U	E	L	R	U	H	Y
C	N	O	A	Q	E	L	E	T	A	U	O	L	A	A	O
H	E	N	N	O	I	L	U	E	N	G	A	P	E	T	N
E	N	D	I	H	C	E	S	I	O	M	A	H	C	H	I
V	K	A	M	P	A	R	L	T	E	H	C	I	N	A	C
A	B	T	A	O	C	O	S	E	L	U	G	N	O	M	R
L	O	R	U	C	H	V	I	L	P	P	E	A	I	S	O
S	U	A	X	A	A	I	A	U	U	H	T	A	L	T	P
U	L	G	E	N	L	T	M	M	O	E	A	G	O	E	J
R	E	O	R	A	O	C	A	E	P	M	M	N	U	R	E
M	D	U	U	U	T	E	N	R	O	I	I	E	T	I	R
U	O	T	S	G	E	S	G	I	S	O	R	L	R	O	V
L	G	I	O	L	H	N	U	N	S	N	P	E	E	L	E
O	U	L	A	N	G	I	R	O	U	E	S	R	O	M	I
T	E	N	R	E	C	D	E	S	M	A	N	I	M	A	L

Le mot manquant

Dans la citation suivante, un mot a été supprimé :

«Les rivières ne se précipitent pas plus vite dans la mer que les hommes dans l'.....»

Est-ce le mot :

A : Egalité ? B : Esprit ? C : Erreur ?

(Proverbe Voltaire)

Solutions du numéro 494

Mots fléchés

Horizontalement :

C - S - C - O - D - XENOPHOBIE - LABOURERA - PITRES - DAL - BUIS - SISE -
PAREILLE - R - TETEE - NIS - S - LE - VECU - AIL - RARETE - ANES - SISES.

Verticalement :

X - P - P - SAA - CELIBAT - IN - NATURELLE - SOBRIETE - S - POESIE - R - CHUS
- LEVAS - OR - SL - ERI - OBEDIENCES - IRAS - IUTE - DEALERS - ES.

Mots croisés

Horizontalement :

PRESTEMENT - LATTE - ACTE - EIRE - SIAER - BLE - OURLER - IS - ECRIE - A - S -
STRIE - PS - CEPEES - RAS - ILOTS - TATA - TARE - MATIN - ENTRAINANT.

Verticalement :

PLEBISCITE - RAILS - ELAN - ETRE - SPORT - STE - ETETER - TE - OCRES - A - E -
SURIS - MI - MAIRIE - TAN - ECALE - RATA - NTEE - PATIN - TERRASSANT.

Le mot manquant

«Les conséquences de la colère sont
plus graves que ses causes.»

(Marc Aurèle)

Mot mystère

EMPRUNTEUR

Programme

TF1

12.00 Journal
12.55 Ma nounou est un homme !
14.35 Lieutenant nounou
16.10 Quatre mariages pour une lune de miel
17.00 Quatre mariages pour une lune de miel
18.20 Demain nous appartient
19.00 Journal
20.00 The Resident
20.50 Night shift
22.25 Night shift

france 2

11.55 Tout le monde veut prendre sa place
12.00 Journal
12.55 Ça commence aujourd'hui
14.05 Je t'aime, etc.
16.10 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17.40 N'oubliez pas les paroles
19.40 Un si grand soleil
20.00 Journal 20h00
20.45 Basique, l'essentiel de la musique
21.05 Romance

M6

09.00 M6 boutique
10.45 Desperate Housewives
11.40 Météo
11.45 Le journal
12.40 Le baiser de Valentine
14.35 Le baiser de Valentine
16.30 Les reines du shopping
17.40 Chasseurs d'appart'
18.45 Le journal
20.00 Le meilleur pâtissier : Voyage dans le temps
22.25 Cauchemar en cuisine
23.55 Cauchemar en cuisine

france 3

05.00 Ludo
05.40 Titeuf
06.35 Anatole Latuile
07.10 Goûtez voir
08.15 Les gens des Hauts
08.50 le matin
10.45 Coopérons pour un monde meilleur
11.00 Journal
11.55 Météo
12.50 Rex
13.35 Rex
14.25 Rex
15.10 Des chiffres et des

lettres
15.45 Personne n'y avait pensé !
16.30 Slam
16.50 Météo
17.10 Questions pour un champion
19.00 Tout le sport
20.55 Ma maison de A à Z
21.05 Les fantômes du Havre
22.35 Les sources assassines

TV5MONDE

14.45 A la recherche du vinyle d'ébène
18.09 #versionfrançaise
18.40 Tout le monde veut prendre sa place
20.00 Objectif Monde
22.09 Au secours de Béatrice

W9

15.00 Bones
15.40 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Moundir et les apprentis aventuriers
18.50 Moundir et les apprentis aventuriers
20.00 Enquêtes criminelles
22.00 Enquêtes criminelles

CANAL+

09.50 Canalbis
11.13 Canalbis
12.20 For the People
13.00 For the People
13.45 L'info du vrai, le mag
15.20 L'info du vrai, le mag
17.45 The Tonight Show Starring Jimmy Fallon
19.25 Groland le zapoï
20.00 Ligue 1 Conforama
21.55 Jour de foot

cine PREMIER

12.30 Mais qui a re-tué Pamela Rose ?
20.30 Laissez-moi danser
20.50 Aquaman
22.35 Miss Peregrine et les enfants particuliers

france 5

10.45 La quotidienne
12.40 Le magazine de la santé
13.40 Allô, docteurs !
14.40 Des éléphants à l'hôtel
15.35 Dans la mer de corail

TMC

17.35 L'avant Quotidien
18.40 Quotidien
20.00 Burger Quiz
20.50 Burger Quiz
21.50 Burger Quiz
22.45 Burger Quiz

Direct8

09.14 Touche pas à mon poste !
10.30 Storage Wars
12.50 Meurtres à l'anglaise
13.40 Meurtres à l'anglaise
14.35 Meurtres à l'anglaise
17.30 La télé même l'été !
18.05 La télé même l'été !
19.05 La télé même l'été !
20.10 RFM Music Show

4

17.20 Minikeums
18.20 Une saison au zoo
18.55 Une saison au zoo
19.25 Une saison au zoo
19.55 L'auberge espagnole
21.50 Les poupées russes

cine FRISSEON

15.08 Avengers: Infinity War
15.55 Unstoppable
18.05 Un crimel
20.50 Rambo III
22.27 John Rambo

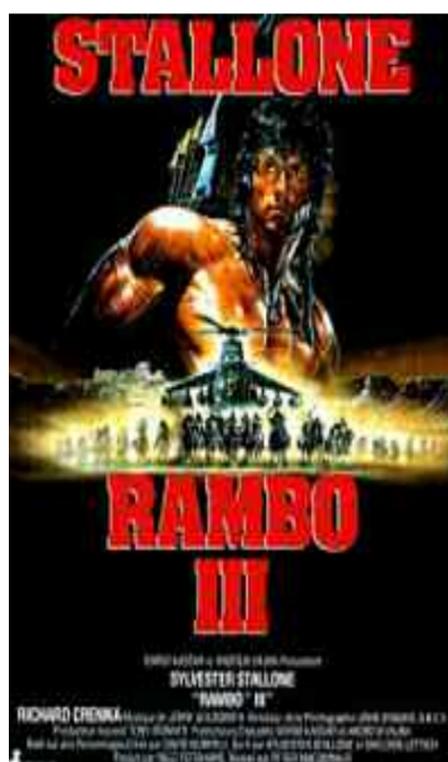
arte

17.05 Arte journal
19.05 28 minutes
19.55 Les combattants
21.30 Blaise Cendrars, comme un roman

EUROSPORT

17.45 Plateau avant-match
18.00 Championnat de Norvège 2020
20.00 Plateau avant-match
20.30 Championnat de Norvège 2020
22.45 Le club Eurosport
23.15 Drive

Sélection



Ciné Frisson - 20.50 Rambo III

Film d'action de Peter MacDonald

→ Son ancien supérieur étant tombé aux mains des Soviétiques qui le torturent méchamment, Rambo est envoyé en Afghanistan pour le délivrer.

Ciné Premier - 20.50 Aquaman

Film fantastique de James Wan

→ Un superhéros, né d'un père humain et d'une mère Atlante, affronte de puissants ennemis, et notamment son demi-frère, afin de sauver son royaume sous-marin et la Terre.



Ciné Frisson - 15.08 Avengers : Infinity War

Film fantastique de Anthony Russo

→ Des super héros et leurs alliés unissent leurs forces pour mettre hors d'état de nuire un ennemi redoutable dont le pouvoir dépend de pierres magiques.



CHRONIK par Herbé

EXTRÊMES LIMITES

25 ans après «Point Break Extrême Limite» (Kathryn Bigelow, 1991), Ericson Core, directeur de la photographie à qui l'on doit la réalisation de «Invincible» (2006), se lance dans la réadaptation du film culte. Johnny Utah est une jeune recrue du FBI qui enquête sur de mystérieux braquages spectaculaires orchestrés dans les quatre coins du monde. Johnny, ancien adepte des sports extrêmes, semble voir un élément reliant les braquages entre eux : ils tentent de réussir une série de huit défis extrêmes qui n'ont jamais été réalisés. Mais ces révélations ne réussissent pas à convaincre ses supérieurs, et Johnny décide de tenter d'infiltrer les braqueurs pour prouver que son intuition était bonne. Une succession de beaux plans sur deux heures, une gestion des scènes d'action saisissante, ce film est à voir pour tous les passionnés de sports extrêmes. On notera cependant un scénario malheureusement bâclé et une histoire sans réels suspense (au début de chaque épreuve, on devine déjà ce qu'il va se passer). Ce film met à l'honneur les défenseurs de la nature, mais le manque de développement des personnages les réduit au triste rôle de terroristes-écologistes aux motivations quelques peu floues, ce qui est fort dommage, même si ce sont eux qui gagnent par la spiritualité. Un film à conseiller aux passionnés du précédent «Break Point» et des sports extrêmes, il est toutefois à ne pas diffuser aux amateurs de scénarios logiques et complets.

GALERIES D'ART DE LA CAPITALE

REPRISE PROGRESSIVE

Des galeries d'art privées travaillant sur la place d'Alger ont annoncé la réouverture progressive des espaces d'exposition après près de trois mois de fermeture pour cause de pandémie de coronavirus. Suite à la publication du décret exécutif 20-145 du 7 juin dernier portant réaménagement du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus et autorisant la réouverture des galeries d'art, entre autres activités commerciales et économiques, quelques galeries de la capitale ont décidé de renouer avec les amateurs d'art plastique en respectant les mesures de prévention qui s'imposent. L'établissement «Seen Art Gallery», spécialisé dans l'art contemporain, a décidé de prolonger l'exposition rétrospective des œuvres du peintre Ali-Khodja Ali intitulée «Jardin mystique» qui était visible sur la page Facebook de la galerie pendant les trois mois de fermeture. La responsable de la galerie, Randa Tchikou, annonce une exposition collective des artistes permanents de la galerie qui reviennent avec de nouvelles œuvres à l'instar de Malek Salek, L'homme jaune, Mehdi Djelil, Adlane Samet, ou encore le photographe Hocine Zaourar. D'autres espaces ont aussi repris leurs activités comme la galerie «Aïda» et la récente «Ifru Design» qui propose une prolongation de l'exposition de broderie de la photographe et plasticienne Allmuth Bourenane intitulée «Quand le fil se termine». La Galerie «Couleurs et patrimoine» a également ouvert ses portes en proposant principalement à ses visiteurs des produits de l'artisanat et des œuvres en céramique alors que la galerie «Le paon» annonce, quant à elle, la réouverture de son espace à l'Office Ryadh El Feth à partir du 28 juin. Les galeries d'art ouvertes au public reviennent avec des horaires aménagés et insistent sur le respect des mesures de prévention comme le port de masques de protection et un nombre réduit de visiteurs dans les espaces d'exposition.

R. C.

Roman : «J'ai oublié d'être Sagan» de Nassira Belloula La femme au cœur de la trame

→ **Ecrivaine aussi prolifique que talentueuse, Nassira Belloula a publié près d'une quinzaine d'ouvrages entre romans, essais et recueils de poésie.**

Son dernier roman intitulé «J'ai oublié d'être Sagan», publié à la fin de l'année écoulée par la maison d'édition montréalaise Hash#ag, traite comme la plupart de ses romans de la condition féminine. L'histoire se déroule dans un petit village du sud algérien, dans les années 1970 ou 1980. La narratrice, une jeune adolescente, vit dans un environnement conservateur et sa famille, à l'instar de toutes les autres familles de la région, est très attachée aux traditions. Pourtant, c'est au sein de cette même famille que la narratrice sera violée par son propre oncle. Cette blessure remontant à l'enfance, elle la traînera à jamais avec elle comme une meurtrissure profonde et béante. Cet épisode dramatique fera d'elle une sorte de révoltée, une rebelle à l'ordre établi, à la bienséance, à l'obéissance. Alors qu'on voit en elle celle par qui le déshonneur peut arriver, sa mère pour taire tous les qu'en dira-t-on et les mauvaises langues va dire à qui veut l'entendre que sa fille est possédée par un djinn. Cela atténue la colère de l'entourage qui la couve désormais de regards compatissants.

Le temps passe et l'adolescente qui est scolarisée au lycée du village va connaître un nouveau bouleversement dans sa vie avec l'arrivée d'un nouveau professeur de français. Ce jeune enseignant



sera très vite le centre des attentions de la jeune fille qui en tombe follement amoureuse. «Je t'observe à la dérobée, convaincue que les mots que tu prononces s'adressent à moi, rien qu'à moi. Je m'arrime à une terre mystérieuse formée par les syllabes et les consonnes de ton prénom. A partir de cet instant, je n'ai fait qu'attendre ; que tu me remarques, que tu viennes jusqu'à moi», lit-on en page 11.

Ce qui, au début n'est qu'une passion platonique, ne va pas tarder à devenir un amour à double sens. Le professeur ayant, en effet, remarqué dès son arrivée sa jeune élève va tomber lui aussi sous son charme et, en plus de l'initier à la littérature, va aussi l'initier à l'amour.

Le jour de ses 16 ans, il lui offre en cadeau le roman «Bonjour tristesse» de son auteure préférée Françoise Sagan. La jeune fille se

retrouve alors entraînée dans une passion amoureuse d'où elle ne sortira pas indemne. Une histoire à trois, entre elle, son professeur et... Sagan, à travers ses romans et l'influence qu'elle a sur le professeur ainsi que sur la jeune adolescente. Cette dernière, par jalousie, va se mettre à s'habiller et se coiffer comme Françoise Sagan pour lui ressembler. Elle va même se lancer dans l'écriture pour plaire à l'homme qu'elle aime. De cette romance entre le professeur et la jeune fille va naître un enfant illégitime. Pour étouffer ce lourd secret qui risque d'apporter le déshonneur à la famille, la mère avec la complicité de la tante placeront l'enfant dès la naissance dans une famille. L'adolescente qui sombre dans une profonde déprime sera «sauvée» par un mariage arrangé. Elle quitte alors le village pour aller vivre à l'étranger mais cette nou-

velle vie ne sera qu'une chape de plomb sur un passé douloureux qui, plusieurs années après, va ressurgir comme du néant pour réveiller une plaie jamais refermée.

Dans ce court roman de 108 pages, le lecteur est tenu en haleine par une histoire où les événements s'enchaînent ne laissant aucune place à l'ennui. L'auteure, toujours fidèle à ses principes et à ses idéaux, nous livre encore une fois, un roman palpitant avec, en trame centrale, la femme. Elle va y greffer d'autres sujets qui lui tiennent à cœur comme la polygamie, les mariages précoces ou les sociétés traditionalistes avec tout ce qu'elles supposent comme restrictions et enfermement.

Hassina A.

Nassira Belloula, «J'ai oublié d'être Sagan», éditions Hash#ag, Montréal, octobre 2019, Pages 108.

Alors que des salles annoncent leur réouverture pour le 10 juillet Hollywood joue son avenir

Hollywood va retrouver le grand écran : le thriller Enragé, avec Russell Crowe, doit sortir le 10 juillet, premier film en salle aux États-Unis depuis que les cinémas ont baissé le rideau à cause du coronavirus il y a plus de trois mois.

Le 31 juillet, c'est le très attendu Tenet, de Christopher Nolan, qui doit prendre le chemin des salles obscures. Ce pari d'un retour rapide en salle sera-t-il payant pour les studios ?

Alors que les grandes chaînes de cinémas à travers le pays envisagent de rallumer les projecteurs pendant la première quinzaine de juillet, les salles à New York et à Los Angeles n'ont pas encore la permission de rouvrir.

Et même avec les mesures de distanciation sociale et en augmentant la fréquence de nettoyage, il reste à savoir si le public acceptera de revenir dans ces espaces fermés, avec le risque d'une possible deuxième vague de la pandémie. AMC, premier réseau de salles dans le monde, a provoqué des remous en refusant de rendre le port du masque obligatoire dans ses cinémas. Face aux critiques, l'entreprise a dû faire volte-face, rendant les masques obligatoires dans certaines régions du pays lorsque ses complexes rouvriront.

Des distributeurs indépendants aux studios producteurs de superproductions, tout le monde aura les yeux rivés sur les prochaines sorties. «Hollywood n'est pas un endroit où les concurrents ont souvent l'habitude de se souhaiter de réussir», dit, amusé, le producteur

du film Enragé, Mark Gill. «Mais dans ces circonstances particulières, tout le monde espère que nous allons bien nous en sortir.»

Son film est allé à l'inverse de la tendance du moment, en avançant sa date de sortie, alors que les grands studios se jettent sur les dates plus reculées dans l'année.

Le risque en vaut la chandelle

«Quelqu'un doit y passer le premier - le risque en vaut vraiment la chandelle», selon l'analyste Jeff Bock, spécialisé dans le divertissement chez Exhibitor Relations. «Mais je pense qu'ils n'ont pas toutes les chances de leurs côtés», ajoute-t-il. Le film Enragé est une «répétition pour les autres studios», poursuit-il. Le test décisif sera la sortie de l'une des superproductions les plus attendues, Tenet, le 31 juillet.

Le réalisateur Christopher Nolan, connu pour Inception, a tenu à ce que son film à 200 millions de dollars produit par Warner Bros conserve sa date de sortie initiale. La diffusion du long-métrage a tout de même dû être reportée de deux semaines, à la fin juillet, afin de laisser à New York et à Los Angeles le temps de pouvoir rouvrir leurs salles.

Mulan, de Disney, est aussi prévu pour juillet, après la réouverture des parcs Disney World et Disneyland, même si certains experts prédisent que la sortie pourrait être déplacée si les familles se montrent timides à réinvestir les salles obscures. «Le bouche-à-oreille ne sera plus basé sur les films qui sont vrai-

ment bons, mais sur les cinémas qui respectent les mesures» de sécurité, commente M. Bock.

«Vous êtes morts»

Vouloir aller trop vite peut se révéler dangereux, comme l'a montré la Chine, où les cinémas de plusieurs provinces ont rouvert leurs portes avec optimisme dès fin mars, pour fermer à nouveau quelques jours plus tard. La capitale Pékin connaît aujourd'hui une deuxième vague d'épidémie de coronavirus, poussant les autorités à confiner de nouveau certaines parties de la ville.

Si de nouvelles épidémies sont liées aux salles aux États-Unis, les «cinémas vont fermer très rapidement, et pour un très long moment», croit Jeff Bock.

Cette inquiétude est apparue au grand jour à Los Angeles vendredi lorsque les bars et les salons de tatouage ont été autorisés à rouvrir, mais pas les cinémas.

Le réalisateur d'Enragé préfère se concentrer sur les dizaines de milliers de salles vides qui meurent d'envie de rouvrir à travers le pays, sans aucun nouveau film à diffuser, mais sans garantie que le public soit au rendez-vous. «Vous pouvez avoir un cinéma ouvert, et un bon film, être complètement seul dans la salle, faire tout comme il faut», raconte-t-il. «Mais si personne ne vient. Vous êtes morts.»

A. M. et AFP

vie pratique

INFOS VOLS

HORAIRES VALABLES



DÉPARTS

Alger vers

Paris (Charles De Gaulles), 07h35
Lille, 08h45
Lyon, 09h50
Marseille, 11h30
Bamako, 18h30
Dakar, 20h45
Genève, 18h11
Istanbul, 11h30, 12h00
Londres, 10h05
Genève, 10h00
Rome, 10h40
Barcelone, 16h45
Madrid, 09h55
Montréal, 14h45
Le Caire, 09h30
Dubai, 16h30
Casablanca, 09h45
Tunis, 16h00
Damas, 20h00
Aman, 16h00
Beyrouth, 16h00
Francfort, 10h30
Moscou, 16h20
Niamey, 20h50
Nice, 08h10
Nouakchott, 21h15

DÉPARTS

Oran vers

Alicante, 14h45
Bruxelles, 09h00
Casablanca, 07h45
Djeddah, 17h00
Lyon, 08h50
Marseille, 09h00, 12h45
Oujda, 8h00, 18h25
Paris Orly, 08h30
Toulouse, 09h00

DÉPARTS

Annaba vers

Lyon, 11h00
Marseille, 08h00
Paris, 23h00

DÉPARTS

Sétif vers

Lyon, 09h30, 14h40
Paris Orly, 07h 55, 19h25

DÉPARTS

Batna vers

Marseille, 10h30
Paris, 10h15

DÉPARTS

Béjaïa vers

Marseille, 08h30
Paris, 09h20
Lyon, 13h30

DÉPARTS

Biskra vers

Paris, 10h10

DÉPARTS

Constantine vers

Marseille, 08 h 00
12 h 30
Paris, 13h00
Nice, 07h55
Mulhouse, 10h15
Lyon, 07h50

Tunis, 16h00

DÉPARTS

Chlef vers

Marseille, 13h00

DÉPARTS

Tlemcen vers

Paris Orly, 08h45

DÉPARTS

Tamanrasset vers

Paris Orly, 02h45

LIGNES INTÉRIEURES

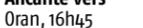
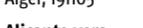
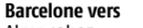
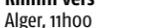
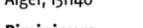
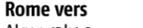
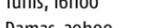
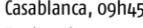
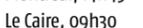
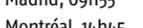
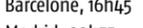
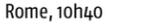
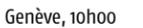
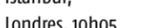
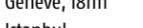
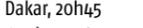
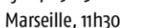
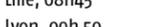
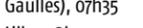
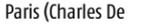
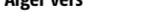
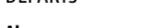
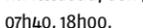
Alger vers

Annaba, 09h30, 15h50, 16h00, 17h30
Constantine, 06h00, 13h10, 14h50, 17h30, 20h00, 21h45, 22h10
Oran, 06h00, 11h00, 11h30, 17h45, 19h30, 20h50
Sétif, 08h00, 15h45
Ghardaïa, 07h00
18h30

Jijel, 08h10, 09h00

In Salah, 13h00

H.Messaoud, 06h45, 07h40, 18h00, 19h00, 20h45



19h10

Paris vers

Annaba, 15h55, 16h50

Paris vers

Béjaïa, 12h55

Paris vers

Constantine, 16h35

Paris vers

Oran, 12h55

Bordeaux vers

Alger, 18h40

Marseille vers

Alger, 14h15

Marseille vers

Annaba, 10h30

Marseille vers

Batna, 13h00

Marseille vers

Béjaïa, 11h00

Marseille vers

Constantine, 10h30, 15h15

Marseille vers

Oran, 11h45, 15h40

Metz vers

Alger, 12h25, 15h30

Nice vers

Alger, 10h50

Nice vers

Constantine, 10h20

Lille vers

Alger, 12h30

Lyon vers

Alger, 13h00

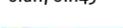
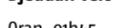
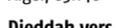
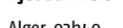
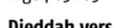
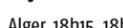
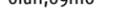
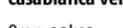
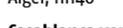
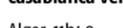
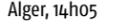
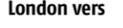
Annaba, 13h50

Béjaïa, 10h40

Constantine, 16h15

Oran, 12h05

Sétif, 12h15



Météo



Mercredi 24 juin :
28°C

→ **Dans la journée :**
Ciel dégagé
max 28°C ressentie 24°C
Vent modéré de sud

→ **Dans la nuit :**
Ciel dégagé
16°C ressentie 20°C
Vent modéré d'ouest

Alger :
Lever du soleil : 05:29
Coucher du soleil : 20:14

numéros utiles

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage gaz :

021.68.44.00

Dépannage électricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie (Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENTMV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazaïr :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

Peau neuve

Neuf choses à faire avec l'huile d'amande douce

→ L'huile d'amande douce était déjà utilisée à l'époque des Pharaons. Son usage se perpétue aujourd'hui chez les adeptes de phytothérapie. Quelles sont les applications de cette huile dorée ?



Combattre la toux grasse

L'huile d'amande douce est une bonne alternative aux sirops du commerce pour traiter une toux grasse une cuillère à café par jour pour évacuer toutes les mucosités bronchiques qu'on peut avoir et calmer la toux.

Cette propriété expectorante est commune à la plupart des huiles. La thérapeute préconise néanmoins l'huile d'amande douce en première intention car «elle est plus facile à avaler pour tout le monde». La conséquence de son goût très peu marqué.

Soulager la constipation

Laxative mais pas que ! L'huile d'amande douce facilite la digestion de manière générale. C'est son action sur les intestins qui fait qu'on va mieux digérer donc a priori avoir un transit plus efficace. Pour la posologie, une cuillère à café d'huile d'amande douce par jour. On fait ça pendant deux

trois jours.

Prudence néanmoins si la constipation s'installe

Elle peut être le symptôme d'une maladie plus grave et il est alors urgent de consulter. «L'huile est un remède mais elle ne va pas enlever la cause de la constipation», conclut l'experte.

Prévenir une otite

A l'approche des baignades estivales, gare aux otites ! En prévention, on peut appliquer une goutte d'huile d'amande douce à l'entrée du conduit auditif. L'eau va glisser dessus et ne va pas rentrer. Mécaniquement, ça va empêcher les otites dues aux microbes qu'on peut trouver dans l'eau.

Recette du jour

AUBERGINES FARCIES À LA PURÉE DE POMMES DE TERRE

INGRÉDIENTS

- 4 aubergines moyennes découpées en longueur
- Huile à frire
- La farce**
- 3 pommes de terre bouillies moyennes
- 100 gr fromage râpé
- 4 à 5 feuilles de basilic frais finement haché
- sel
- poivre noir

Pour la sauce

- 6 à 7 cuillères à soupe



- d'huile d'olive
- 3 à 4 tomates coupées en dés
- 3

MC Oran

Près de 200 millions de DA dans les caisses du club depuis le 1^{er} juillet 2019

→ Le MC Oran a bénéficié de près de 200 millions de dinars comme recettes depuis le 1^{er} juillet 2019 jusqu'au 19 juin 2020, a révélé lundi le directeur général de cette formation de Ligue 1 de football, Si Tahar Cherif El Ouezzani, estimant que «cette somme n'est pas à la hauteur des aspirations» d'un club de l'envergure du sien.

15' exprimant en conférence de presse animée au niveau du siège de la Société sportive par actions (SSPA) du club, Cherif El Ouezzani, assisté par le comptable de ladite société, est revenu en détails sur les destinées de cette entrée d'argent, soulignant que les dépenses ont avoisiné jusque-là les 175 millions de dinars. «Si j'ai décidé de passer au peigne fin la gestion financière du club devant la presse, c'est pour instaurer une nouvelle politique que j'espère que les futurs responsables du MCO vont prôner pour que tout le monde sache, et dans la transparence absolue, comment on a géré le club sur le plan financier», a insisté l'ancien international algérien. Au cours de l'exposé de la situation financière des «Hamraoua» au cours de la période suscitée, il a été relevé que le club a bénéficié notamment de



■ Le MCO est toujours en manque d'argent.

(Photo > D. R.)

110 millions de dinars de la part de son sponsor majeur, en l'occurrence, «Hyproc Shipping Company», une filiale de Sonatrach «qui est à deux doigts de racheter la majorité des actions du MCO», a précisé l'orateur. «Néanmoins, la balle est dans le camp des actionnaires de la SSPA/MCO, censés préparer les bilans de la société depuis sa création, or jusqu'à maintenant, rien de cela ne fut», a-t-il déploré, réitérant que «le salut du MCO passe par l'affiliation du club à une entreprise publique, car aucun dirigeant ni potentiel président n'est en mesure de subvenir à ses besoins, ni réaliser le projet sportif dont réclame la large galerie du club». Concernant les dépenses de la formation phare d'El-Bahia, estimées à 175 millions DA, il a été souligné que 13 millions DA ont servi au paiement de dettes de l'ancienne direction envers deux ex-joueurs de l'équipe. Dans le même ordre d'idées, Cherif El

Ouezzani s'est réjoui de l'accord qu'il a conclu récemment avec pas moins de 20 joueurs de son effectif portant sur le désistement par ces derniers de 50% de trois salaires relatifs à la période de l'arrêt forcé du championnat, soit depuis la mi mars dernier, en raison de la pandémie de coronavirus.

Le MCO risque d'être privé de la licence professionnelle

Cet accord a permis à la direction mouloudéenne, qui attend que les sept joueurs restants emboîtent le pas à leurs coéquipiers, de réduire sensiblement les dettes du club envers ses protégés qui auront désormais à toucher encore deux salaires et demi seulement, a détaillé le même responsable. Cette action permet, selon le directeur général oranais, au MCO d'éviter d'autres litiges au niveau de la Chambre de résolution des litiges à

laquelle les joueurs auraient pu recourir pour réclamer leur dû et également leur bon de sortie. Et si la direction du MCO s'est débarrassée de cette menace, ce n'est pas le cas encore pour l'autre dossier épineux qu'elle est censée régler avant le 15 juillet prochain, et inhérent à la transmission à la direction de contrôle de gestion des finances de la Fédération algérienne de football des 19 documents exigés pour bénéficier de la Licence professionnelle en vue de la saison prochaine. Cherif El Ouezzani en a d'ailleurs profité pour lancer un «énième appel» à l'adresse des membres de l'assemblée générale des actionnaires de la SSPA/MCO afin de se réunir dans les meilleurs délais et élire un président du conseil d'administration, un poste vacant depuis l'été dernier, et œuvrer à la préparation des documents exigés «pour éviter d'autres désagréments au club qui risque de perdre son statut professionnel», a averti le DG du MCO. Il a, en outre, crié à «l'ingratitude», en rappelant que le conseil d'administration, qui lui a délivré un procès-verbal d'installation dans son poste l'été dernier, refuse toujours de lui établir un contrat de travail en bonne et due forme, ce qui le prive d'être payé depuis huit mois.

R. S.

Ligue 1

Le MCA sur le point d'obtenir une certification N.A ISO 9001

→ Le MC Alger, a signé lundi, au siège de la Fédération algérienne à Dely Brahim, la convention tripartite liant la SSPA/Le Doyen au cabinet d'expertise IANOR ainsi que la DCGF (Direction de contrôle de gestion et des finances) de la FAF, pour la mise à niveau du management du club algérois et l'ob-

tention d'une certification de la qualité N.A ISO 9001, a annoncé l'instance fédérale sur son site officiel. La signature de cette convention tripartite s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des mesures décidées par la FAF au titre de l'accompagnement des clubs professionnels.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du secrétaire général de la FAF Mohamed Saâd, du président de la DCGF Réda Abdouch, ainsi que des membres de cette structure : Hamaidi-Zorgui, M^e Guerza, M^e Bous-safeur et Belkacem. Côté MCA, c'est le président du conseil d'administration, Abdenacer Almas, qui a paraphé la convention. «Cette convention est un préalable à l'obtention de la licence de club professionnel au titre de la saison 2020-2021. Une fois la mise à niveau du management réalisée, le MC Alger sera en route vers la certification N.A ISO 9001 qui constituera un gage de

bonne gestion du club, auquel aspirent les clubs les plus prestigieux dans le monde, en attendant le reste des autres clubs algériens», précise la FAF. Avec plus d'un million de certificats dans le monde, la norme ISO 9001 reste incontestablement la norme de management la plus déployée et reconnue au plan international. Outil le plus utilisé pour piloter son organisation et les activités, la certification ISO 9001 constitue un socle pour optimiser le fonctionnement interne, maîtriser les activités, détecter les signaux du marché, et réduire les coûts et gagner en compétitivité. ■

Sélection A'

Bougherra nouveau sélectionneur de l'équipe

→ L'ancien défenseur international algérien Madjid Bougherra, a été désigné à la tête de la sélection nationale A', composée de joueurs locaux, a annoncé lundi la Fédération algérienne de football sur son site officiel. «Le président de la FAF, Kheireddine Zetchi et le bureau fédéral, en concertation avec le sélectionneur national, Djamel Belmadi, ont désigné officiellement Madjid Bougherra en qualité d'entraîneur de l'équipe nationale des joueurs locaux», a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué. Bougherra (37 ans) avait rejoint l'équipe nationale en 2004 alors qu'il relevait encore de la catégorie «espoirs», puis a progressivement grimpé les échelons, jusqu'à en devenir le capitaine. Le «Magic» a disputé, entre autres, les Coupes du monde de 2010 et 2014, ainsi que les Coupes d'Afrique des nations de 2010 et 2015. Il a joué son dernier match officiel sous le maillot national lors de la CAN-2015, en Guinée-Equatoriale, lors du-

quel l'Algérie s'est inclinée en quarts de finale contre la Côte d'Ivoire (3-1). «L'ancien capitaine des Verts aura pour mission principale de préparer les échéances futures de cette sélection, notamment le championnat d'Afrique des nations CHAN-2022, réservé aux joueurs locaux, qu'abritera l'Algérie. Il aura ainsi la possibilité de prospecter et de suivre de plus près les joueurs du championnat national, non seulement pour la sélection dont il aura la responsabilité, mais également pour l'équipe A où il collaborera étroitement avec Djamel Belmadi», conclut la FAF. Bougherra avait entamé sa carrière d'entraîneur en 2017 sur le banc de l'équipe réserve d'Al-Duhaïl (Qatar), avec lequel il avait remporté le titre à deux reprises. Sa dernière expérience remonte à 2019-2020 avec l'équipe première d'Al-Fujaïrah (Div.1/ Emirats arabes unis), avant d'être limogé en février dernier. ■

USM Alger

Les joueurs acceptent une baisse de salaire

→ Les joueurs de l'USM Alger ont accepté une baisse de leurs salaires, pour les mois d'avril et mai, à l'issue d'une réunion, tenue spécialement à cet effet lundi, au stade Omar-Hamadi (Bologhine), a indiqué le club algérois de Ligue 1, sans préciser le montant exacte de la somme retenue. C'est le nouveau directeur général du club, Abdelghani Haddi qui a mené ces négociations avec les camarades du capitaine Mohamed Lamine Zem-mamouche, et ces derniers se sont montrés compréhensifs, en acceptant cette baisse de salaire, engendrée par la crise du nouveau coronavirus. «L'objet de cette réunion était de trouver une solution à l'amiable, en

présence des joueurs, qui étaient les principaux concernés», a encore précisé la direction des Rouge et Noir. Outre l'USM Alger, plusieurs autres clubs algériens dont le dernier en date le CR Belouizdad ont décidé de baisser les salaires des joueurs afin de soulager les finances du club, en cette période de nouveau coronavirus. Plusieurs disciplines sportives, dans différents pays du monde ont procédé à des baisses similaires des salaires de leurs athlètes au cours des trois derniers mois, car n'ayant enregistré pratiquement aucune rentrée financière pendant ladite période, en raison de la pandémie du Covid-19. ■

EN
DEUX MOTS

Al-Sailiya SC : Belhadj prolonge son contrat d'une saison supplémentaire

L'ancien défenseur international algérien, Nadir Belhadj, a prolongé son contrat d'une saison supplémentaire avec la formation d'Al-Sailiya SC, a annoncé lundi le club pensionnaire de la division 1 qatarie de football. Le latéral gauche de 38 ans va enchaîner ainsi sa quatrième saison sous les couleurs d'Al-Sailiya SC, lui qui avait rejoint le club qatari en juin 2017 en provenance de Sedan. Le joueur algérien, passé notamment par Al-Sadd du Qatar (2010-2016), a disputé cette saison 18 rencontres, toutes compétitions confondues, inscrivant un but et délivrant deux passes décisives. L'ancien joueur de Portsmouth a repris les entraînements avec son équipe pour se préparer à la reprise de l'exercice 2019-2020, prévu pour le 24 juillet après quatre mois d'interruption en raison de la pandémie du nouveau coronavirus. Au terme de la 17^e journée, Al-Sailiya SC pointe à la 6^e place au classement avec 23 points, loin derrière le leader Al-Duhaïl SC.

LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Directeur commercial : Ouahid Kouba Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SE Diffusion centre : SEDICOM Ouest : SPDO. Est : El Khabar Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct
Sélection A'

Bougherra nouveau sélectionneur de l'équipe

le match à suivre
MC Oran

Près de 200 millions DA dans les caisses du club depuis le 1^{er} juillet 2019

football
Ligue 1

Le MCA sur le point d'obtenir une certification N.A ISO 9001

Rapprocher le football de ses réalités et de ses valeurs

→ **848 milliards de centimes sur cinq années (2013-2018), plus de 1 000 milliards ont été engloutis par les clubs de football.**

Des chiffres auxquels il faudrait certainement ajouter les frais de cotisations, CNAS, impôts... Des chiffres qui font paniquer plus d'un club. Rappelant à ce sujet que le 26 décembre 2016, la CNAS et la Ligue de football professionnel avaient signé un protocole d'accord portant sur l'application des dispositions du décret 16-152 fixant l'assiette, le taux de cotisation et les prestations de la cotisation sociale de l'encaissement des clubs professionnels de football. Ce taux de cotisation a été fixé à 34,5% (9% pour les joueurs et 26% à la charge des clubs, en plus d'un taux de 0,5% représentant la quote-part du fond national de péréquation des œuvres sociales. Qu'en est-il aujourd'hui de son application ? On imaginerait si ces charges ne seraient pas respectées par les clubs, le déficit serait encore plus important. Le football justifierait alors cette grande et inspirée de la cave d'Ali Baba où tout le monde pourra s'enrichir et partir ? C'est dire que la balle ronde a plusieurs histoires à raconter. A commencer par le silence qui la couvrait depuis des années, faisant croire que des problèmes se dressaient devant les clubs et qu'ils ne peuvent, hélas, avancer par peur des eaux marécageuses. Les derniers dossiers dont celui de l'enregistrement sonore et celui des révélations de Miloud Iboud sur le fonctionnement de la JS Kabylie suffisent, à eux seuls, pour situer le niveau du climat dans lequel se développe ce football. Et aujourd'hui, lutter contre l'argent sale et la corruption dans ce monde sportif est devenue une affaire d'état d'esprit si ce n'est de conscience. L'entrée sur ce terrain du ministre de la Jeunesse et des Sport n'est certes pas pour la réalisation de spots publicitaire, mais plutôt pour des spots qui annonceraient la fin de la récréation et l'heure de rendre des comptes. C'est dans ce cadre, des brigades économiques de la police judiciaire de plusieurs



■ Le football algérien a besoin d'un grand nettoyage.

(Photo > D. R.)

wilayas sont sur les terrains et sur les pistes des différents clubs. Le travail a déjà commencé : épulcher les comptes des clubs. Le dépôt de plainte du MJS dans l'affaire de l'enregistrement sonore «impliquant le président de l'ES Sétif, Fahd Halfaïa, et le manager Nassim Saadaoui, placés sous mandat de dépôt pour trucage de matches, est un fait parmi tant d'autre».

Des clubs auraient déjà reçu la visite de la brigade économique, en l'occurrence celui du MC Saïda, du MC El-Eulma et de l'AS Bou-Sâada. D'autres le seront également dans les prochains jours pour ouvrir et épulcher les dossiers de gestion pour que la lumière soit enfin faite sur les espaces des clubs. Le match deviendra certainement transparent et les doutes seront laissés devant les portes. Selon notre confrère *Liberté* «la brigade économique de Chéraga a déjà ouvert une enquête pour falsification de documents dans une affaire de remboursement de dettes par la SSPA-MCA à un ancien président. Le secrétaire général du Mouloudia a déjà été entendu par la

police à ce sujet. Des scandales et des révélations sans doute en vue». L'affaire du bilan financier 2019 du MCA, rejeté par la commissaire aux comptes, ne sera pas en reste puisqu'il fera lui aussi l'objet d'un passage au scanner.

Le 9 juin écoulé pour une première en son genre en Algérie, une convention, a été signée entre le ministre algérien de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, et le président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), Tarek Kour. Instituer une nouvelle ère sur la voie de l'éthique sportive et de la sensibilisation des jeunes quant aux dangers de la corruption. «Puisque le fléau de la corruption va à l'encontre des valeurs principes de l'esprit sportif et le mérite de la compétition loyale, nous avons mis l'éthique sportive comme principale priorité, avec la conviction qu'elle constitue une condition primordiale pour son développement», a souligné le ministre dans des propos relayés par la presse locale. L'objectif de cet accord est de protéger la

compétition dans tous les sports, avec la garantie des droits des sportifs, clubs et fédérations.

Voilà, dessiné, face aux gestionnaires du monde sportif, les nouvelles lignes qui feraient retrouver au football ses véritables couleurs tout en veillant à ce que ce sport ne devienne pas des espaces où les combines, trucages et corruptions soient déboulonnées à tout jamais. Parce qu'il s'agit de faire de ce football qui est un monde de brio, de passion mais aussi de bluff, de magouilles et de paillettes : il impose ou se décompose bien plus rapidement qu'il ne se batit ou ne se développe. Un rêve qui deviendra sans nul doute une réalité. Il suffit de rapprocher le football de ses réalités locales, urbaines et régionales afin de renforcer le sentiment d'identité et d'appartenance. Il faut y croire.

H. Hichem

A voir

- BelN Sports 1 : Inter Milan - Sassuolo à 18h30
- BelN Sports 1 : Real Madrid - Majorque à 21h

La Der
D'importantes décisions sanctionnent la réunion de Khaldi avec son homologue tunisien

La réunion du ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi tenue lundi avec son homologue tunisien, Ahmed Gaâloul, a été sanctionnée par «d'importantes» décisions inhérentes aux questions sportives et juvéniles d'intérêt commun, sur lesquelles «une convergence des vues» entre les deux parties a été relevée, indique un communiqué du ministère. Lors de ces entretiens, visant le renforcement des relations bilatérales dans le domaine des sports et de la jeunesse, les deux ministres ont convenu de «la coordination des positions des deux pays lors des conférences, des congrès internationaux et des conseils ministériels aux niveaux maghrébin, africain, arabe et international, outre l'appui mutuel

aux candidats algériens et tunisiens au niveau de ces instances», précise la même source. Il a été également convenu du «soutien mutuel à la candidature d'un de nos deux pays pour abriter des manifestations sportives ou juvéniles». A ce propos, la partie tunisienne a réitéré son soutien, avec tous les moyens disponibles, pour faire réussir la 19^e édition des Jeux méditerranéens qui sera organisée à Oran en 2022, souligne le communiqué. Dans ce sillage, il a été décidé de la «mise en place d'un mécanisme devant coordonner les positions des deux pays au niveau des instances sportives internationales», ajoute le MJS. S'agissant de la coopération bilatérale, les deux ministres ont affiché leur volonté de «relancer

les activités et les manifestations sportives et juvéniles entre les deux pays, en se focalisant dans un premier temps sur les wilayas frontalières entre l'Algérie et la Tunisie, en sus de l'échange d'expertises et d'expériences en matière de politiques publiques inhérentes aux sports et à la jeunesse notamment le Plan national de Jeunesse». Les deux ministres ont convenu, entre autres, de l'échange d'expertises, de la gestion des maisons de jeunes, du forum numérique des jeunes, de la promotion du sport scolaire et universitaire, de la sélection de jeunes talents sportifs, de leur formation et de leur accompagnement ainsi que de la gestion des infrastructures sportives.